

INSCRITE AUPRES DU
CONSEIL NATIONAL DE
L'ORDRE DES ARCHITECTES
SOUS LE N° GENERAL
30896. REGIONAL 770
SIRET 349 206 896 000 79

CAROLINE BONNET
ARCHITECTE DPLG
11 Bd Clémenceau
76200 DIEPPE
TEL / 02 35 84 38 04 FAX / 02 32 90 16 57
CAROLINE-BONNET@SFR.FR



LUYNES ENERGIES
213 Cours VICTOR HUGO
33130 BEGLES

ESQ	<input checked="" type="checkbox"/> PC
APS	<input type="checkbox"/> PRO
APD	<input type="checkbox"/> EXE

IMPLANTATION
DE 11 EOLIENNES
ET 2 POSTES DE LIVRAISON
COMMUNES DE
AIRAINES ET QUESNOY SUR AIRAINES

ECHELLE
1/100
DATE DE 1^{ERE} EMISSION
OCTOBRE 2015

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE	INDICE	MODIFICATIONS APPORTEES

PARC EOLIEN

AIRAINES

QUESNOY SUR AIRAINES

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLÈS



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

PLAN DE SITUATION

PERMIS DE
CONSTRUIRE

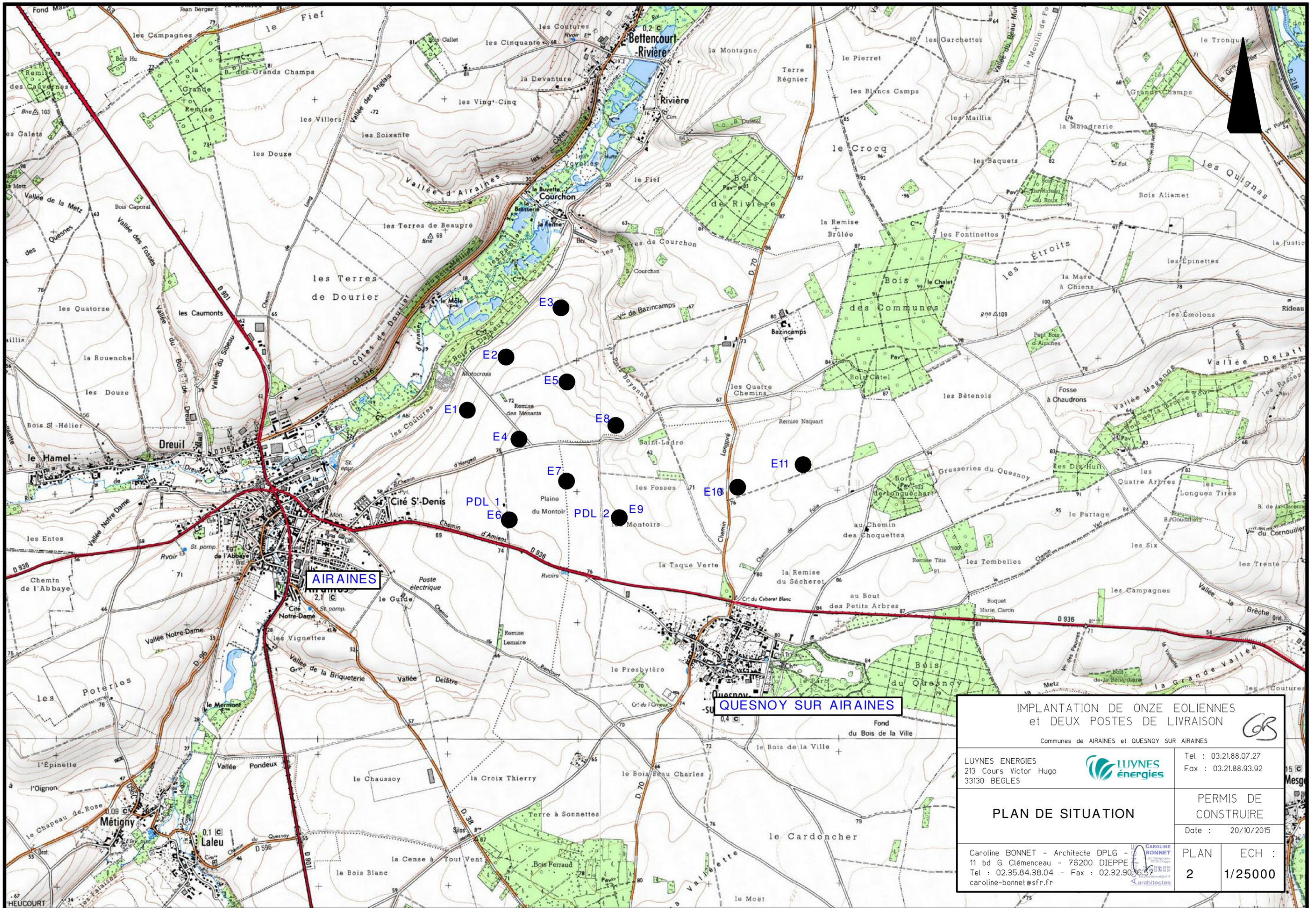
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr



PLAN ECH :
1 1/100000





IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON			Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES			
LYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES		PLAN DE SITUATION PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr		PLAN 2	ECH : 1/25000

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLÉS



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

PARC DANS SON ENSEMBLE

**PERMIS DE
CONSTRUIRE**

Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
3-A 1/7 500

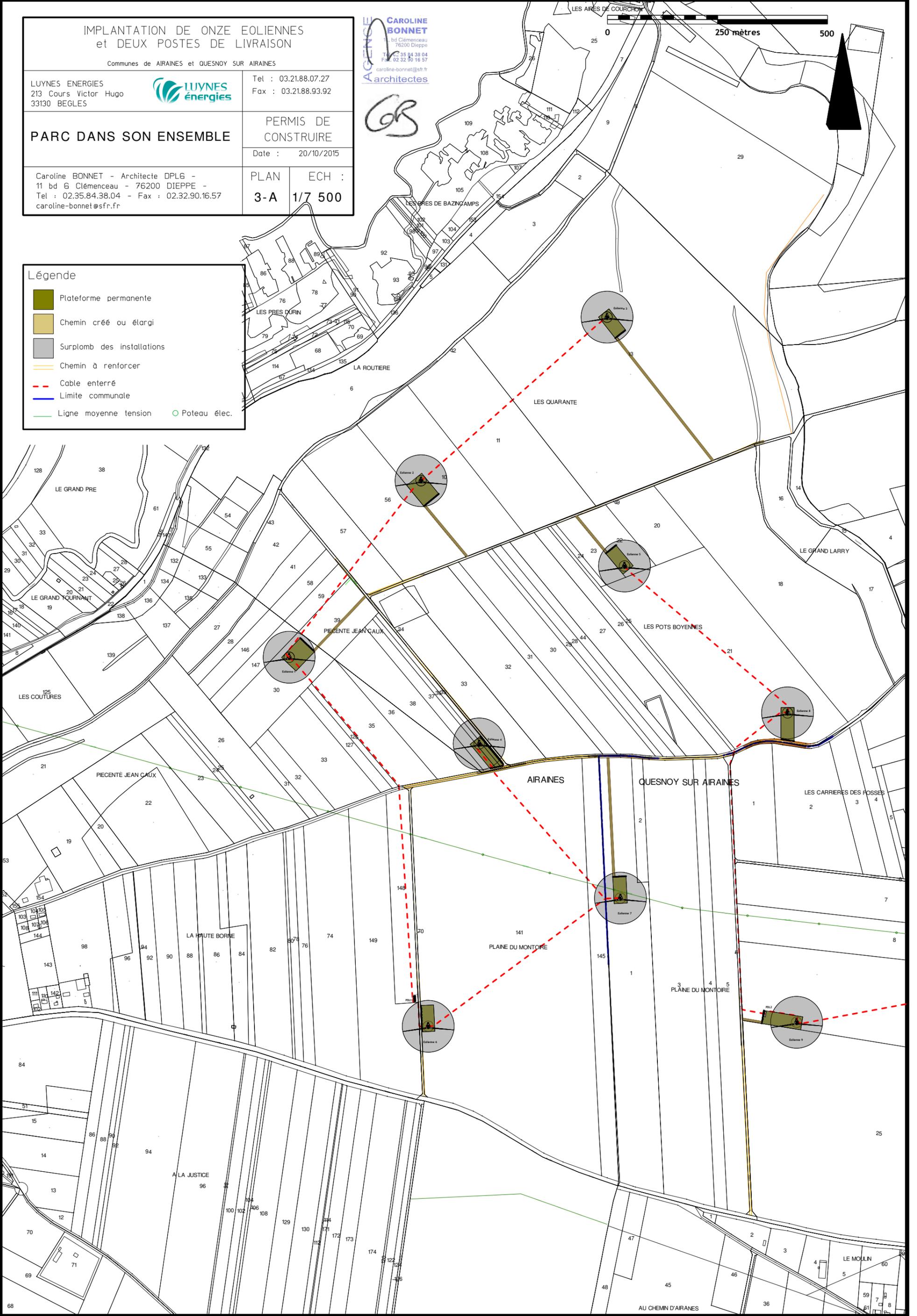
**CAROLINE
BONNET**
Architectes
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02.35.84.38.04
Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

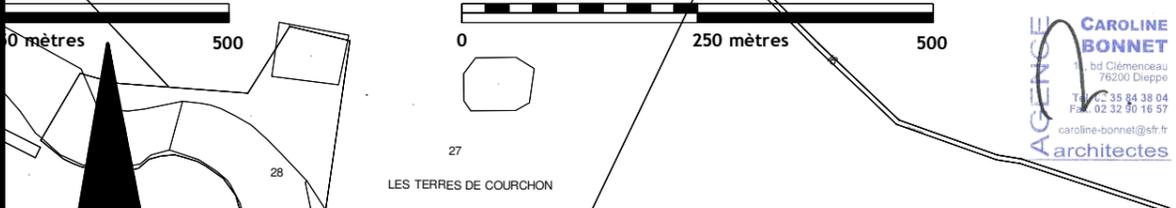
CB



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Surplomb des installations
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.





CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
Architectes

GB

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
 213 Cours Victor Hugo
 33130 BEGLÈS



Tel : 03.21.88.07.27
 Fax : 03.21.88.93.92

PARC DANS SON ENSEMBLE

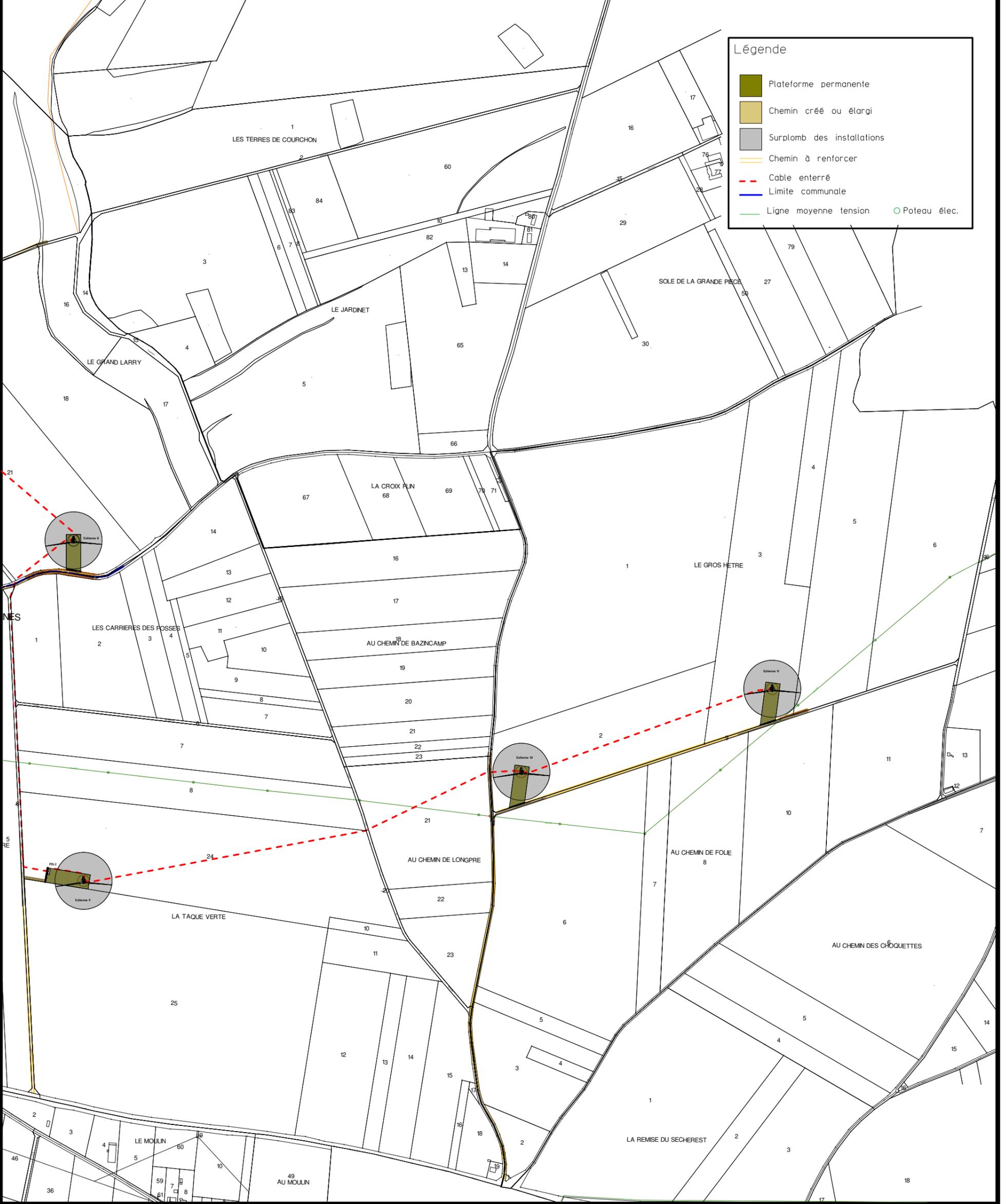
**PERMIS DE
 CONSTRUIRE**
 Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
 Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
3-B 1/7 500

Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Surplomb des installations
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.





Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

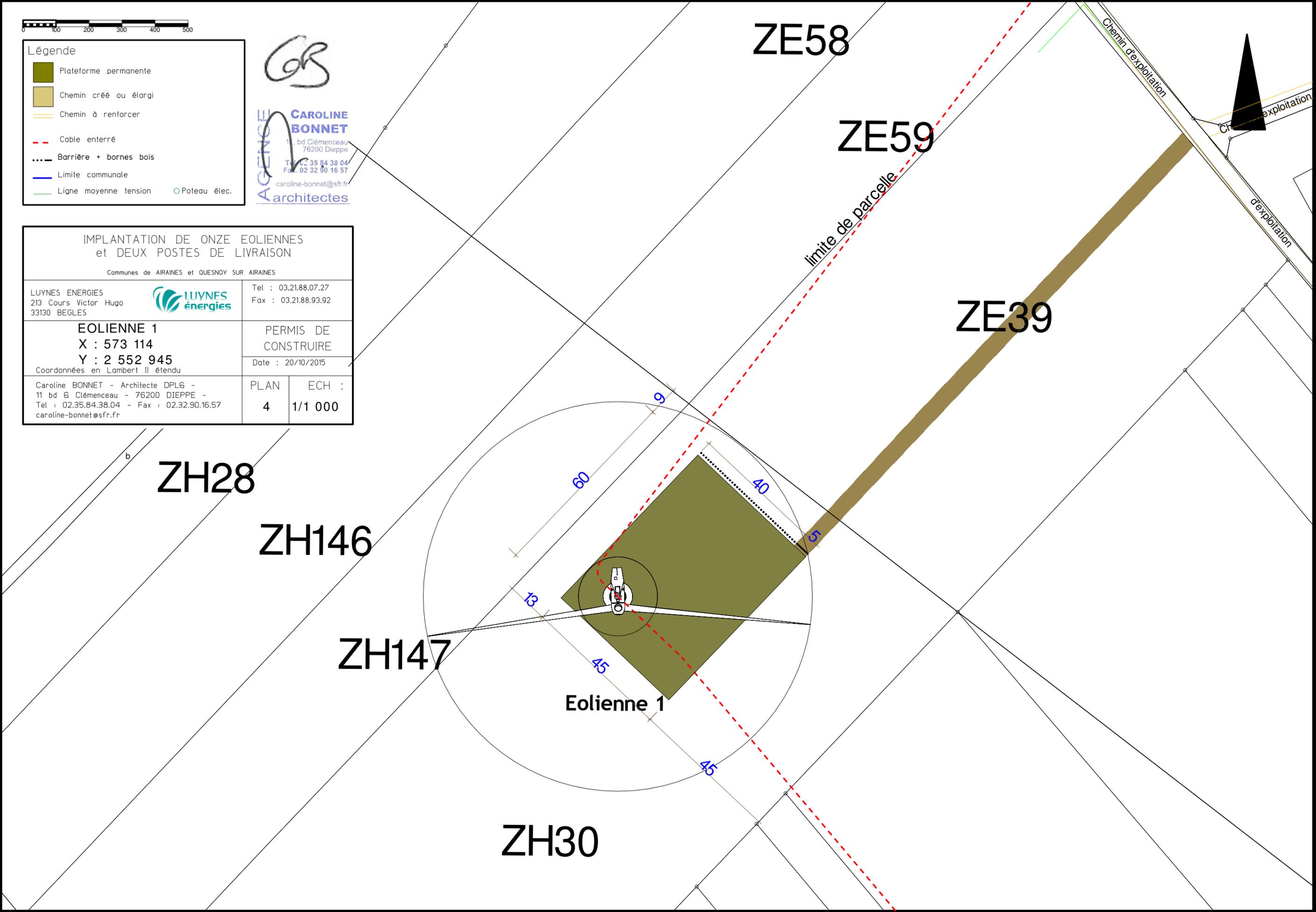
CB

AGENCE CAROLINE BONNET

11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr

architectes

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
EOLIENNE 1 X : 573 114 Y : 2 552 945 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015				
<small>Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr</small>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">PLAN</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">1/1 000</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	4	1/1 000
PLAN	ECH :				
4	1/1 000				



ZH28

ZH146

ZH147

Eolienne 1

ZH30



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
EOLIANNE 1 X : 573 114 Y : 2 552 945 Coordonnées en Lambert II étendu	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 5 1/500

AGENCE
**CAROLINE
 BONNET**
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

GS

61.00

62.00

63.00

64.00

65.00

B

A

A

B

limite de parcelle

9

60

13

45

45

5

40

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA
Eolienne n°1

PERMIS DE
CONSTRUIRE

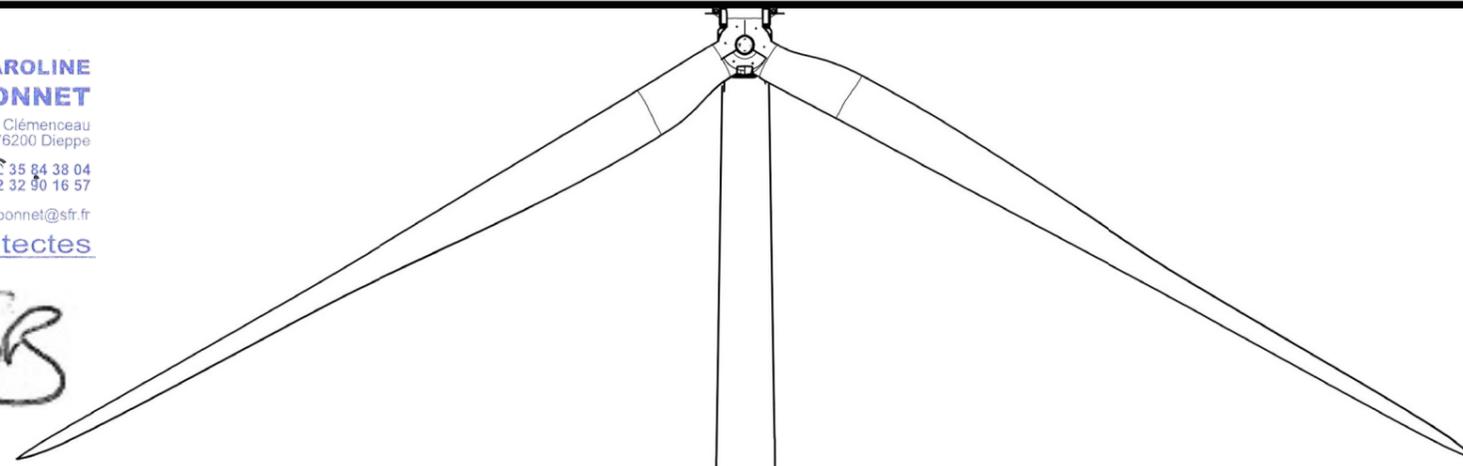
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
6 1/500

**CAROLINE
BONNET**
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CRB



Coupe partielle de profil du terrain A-A



+63.00

+64.00

+65.00

+66.00



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°1

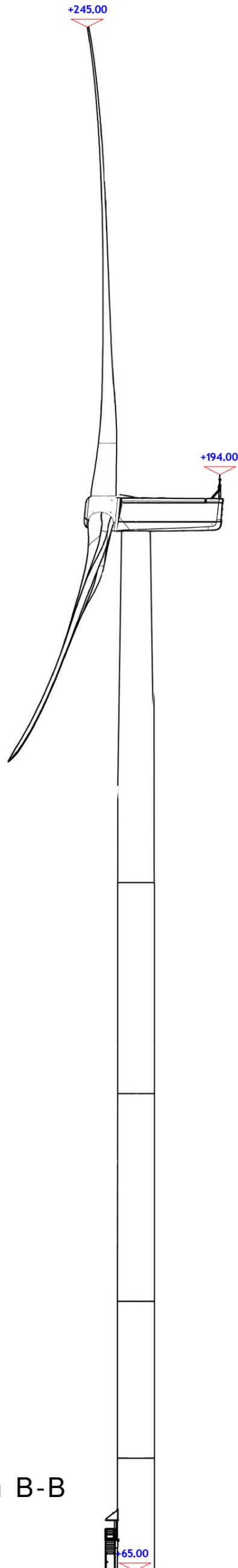
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

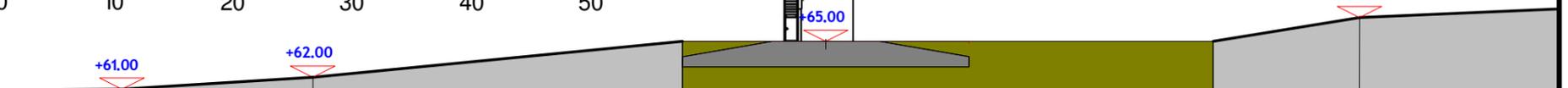
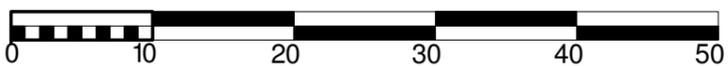
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
7 1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B





CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clemenceau
76200 Dieppe
T. 02 35 84 38 04
F. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

EOLIENNE 1

Etat initial

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n° ZH 30 sur la commune d'Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

Parti pris paysager

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis un chemin d'exploitation, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 2 700 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée de la plateforme sera matérialisée par la présence d'une barrière en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Le chemin d'accès à l'éolienne, d'une largeur de 5 mètres, sera réalisé par stabilisation du sol et arrivera du chemin d'exploitation existant.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°1 au Poste de Livraison n°1, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 65.00 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

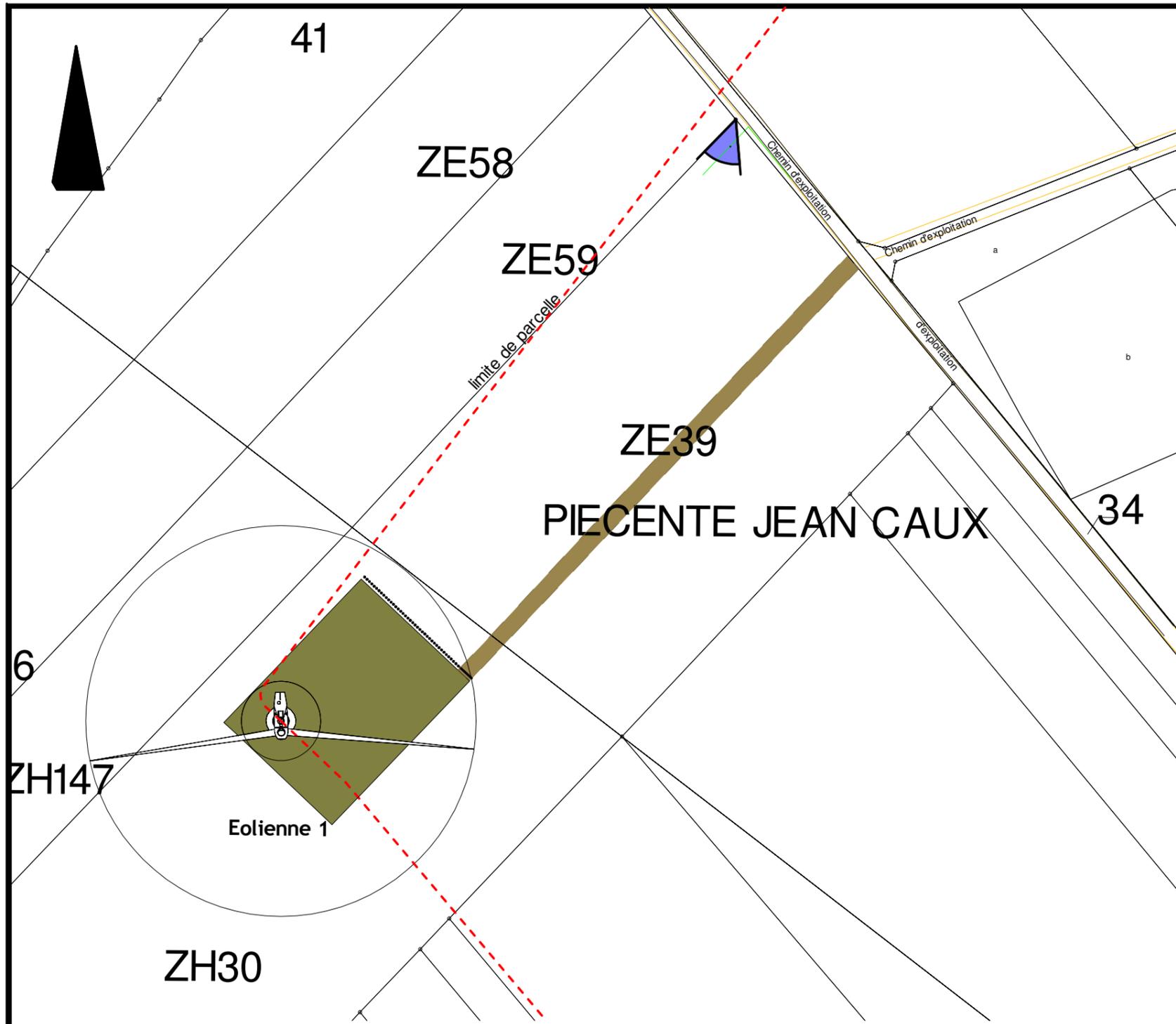
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne

Après l'implantation de l'éolienne



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
PHOTOMONTAGE Eolienne n°1	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN : 9 ECH :


AGENCE CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes



Légende

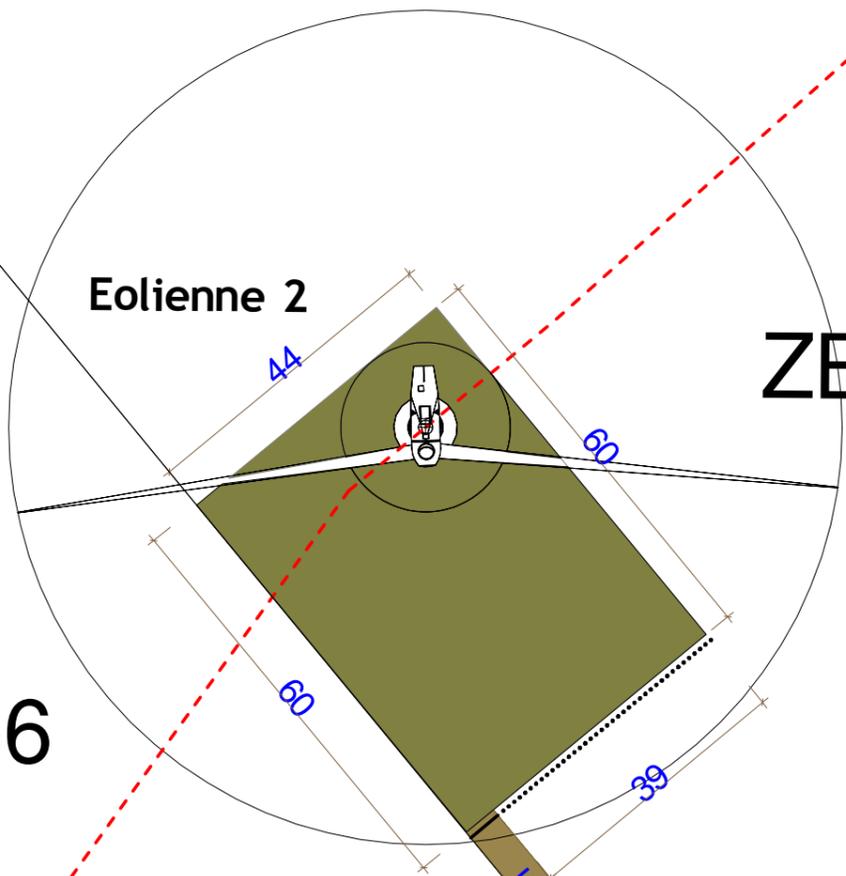
- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

CB

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES 	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92 PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
EOLIENNE 2 X : 573 407 Y : 2 553 352 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PLAN ECH : 10 1/1 000
<small>Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr</small>	



ZE11

ZE10

ZE56

ZE57

Chemin d'exploitation

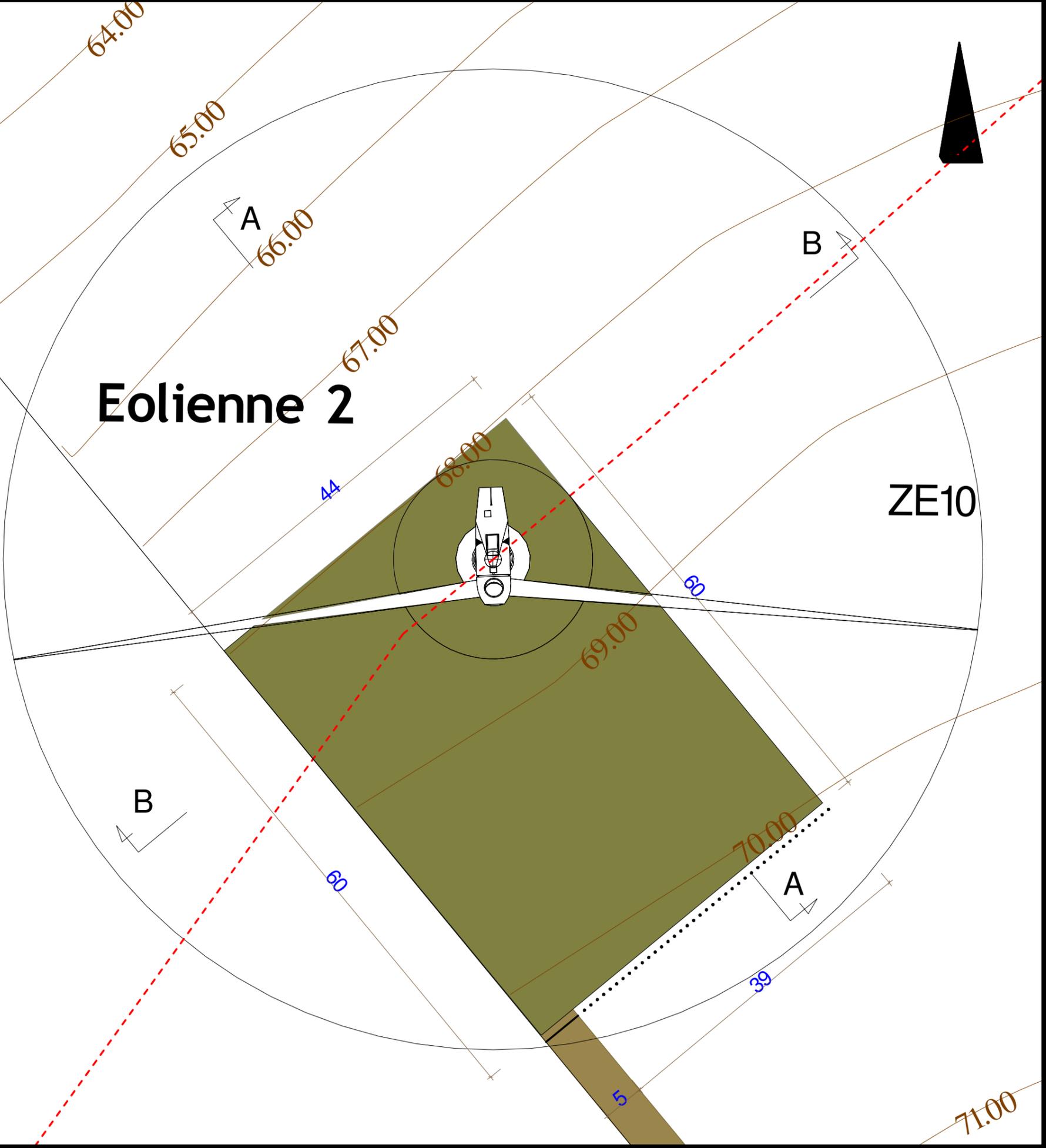


- Légende**
- Plateforme permanente
 - Chemin créé ou élargi
 - Chemin à renforcer
 - Cable enterré
 - Barrière + bornes bois
 - Limite communale
 - Ligne moyenne tension
 - Poteau élec.

AGENCE CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CB

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON	
Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
EOLIENNE 2 X : 573 407 Y : 2 553 352 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 11 1/500



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA
Eolienne n°2

PERMIS DE
CONSTRUIRE

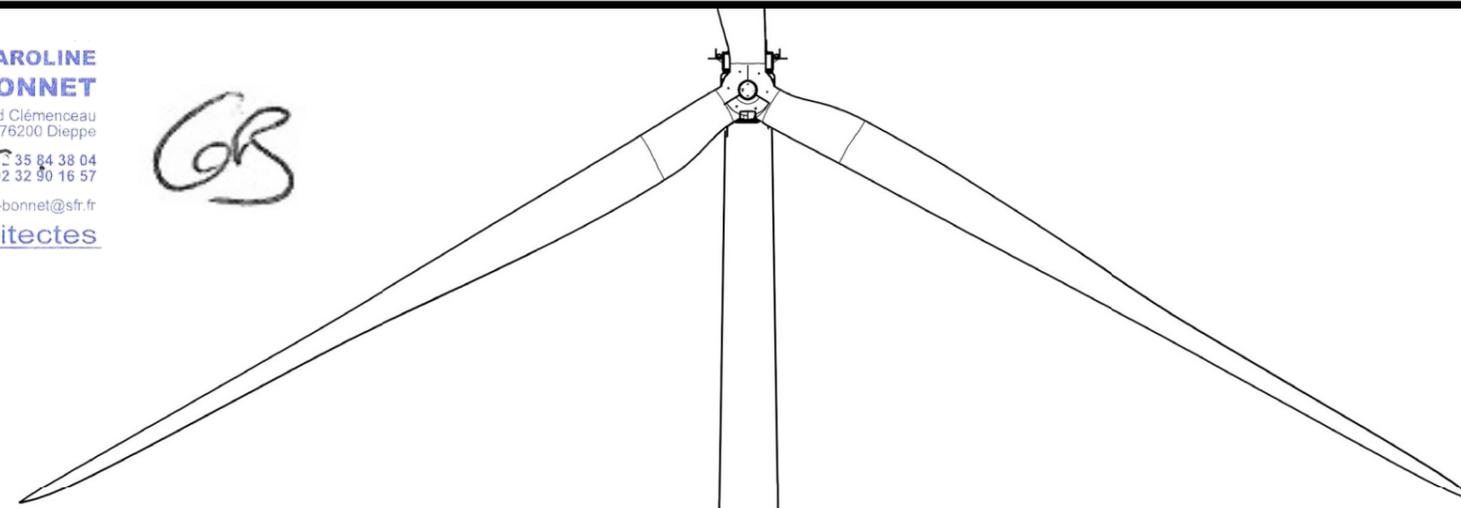
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

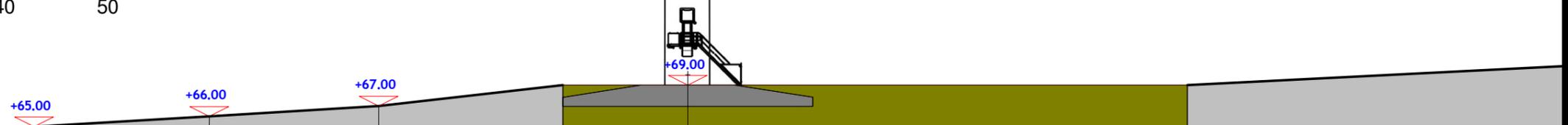
PLAN ECH :
12 1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
Architectes

CRS



Coupe partielle de profil du terrain A-A



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°2

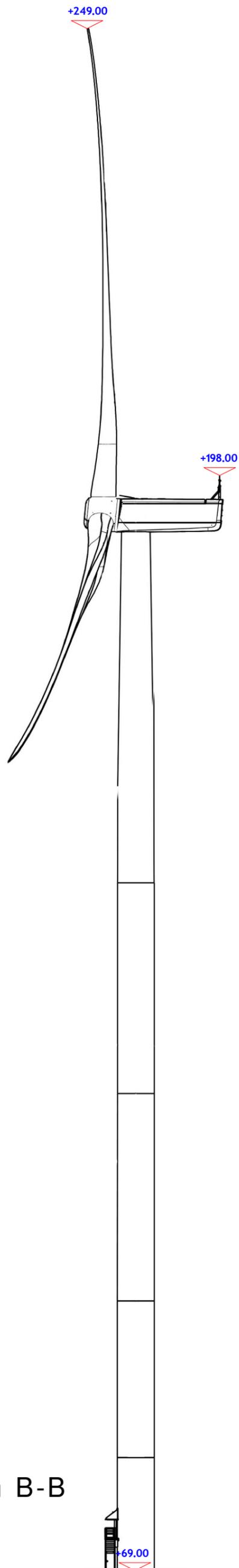
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

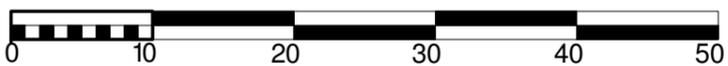
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
13 1/500

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B





CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

CAROLINE BONNET
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tél. 02 35 84 38 04
Fax. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
Architectes



NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

EOLIENNE 2

Etat initial

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n° ZE 10 sur la commune d'Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

Parti pris paysager

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis un chemin d'exploitation, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 2640 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Le chemin d'accès à l'éolienne, d'une largeur de 5 mètres, sera réalisé par stabilisation du sol et arrivera du chemin d'exploitation existant.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°2 à l'Eolienne n°1, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées et le long du chemin d'accès à l'Eolienne n°1.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 69.00 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

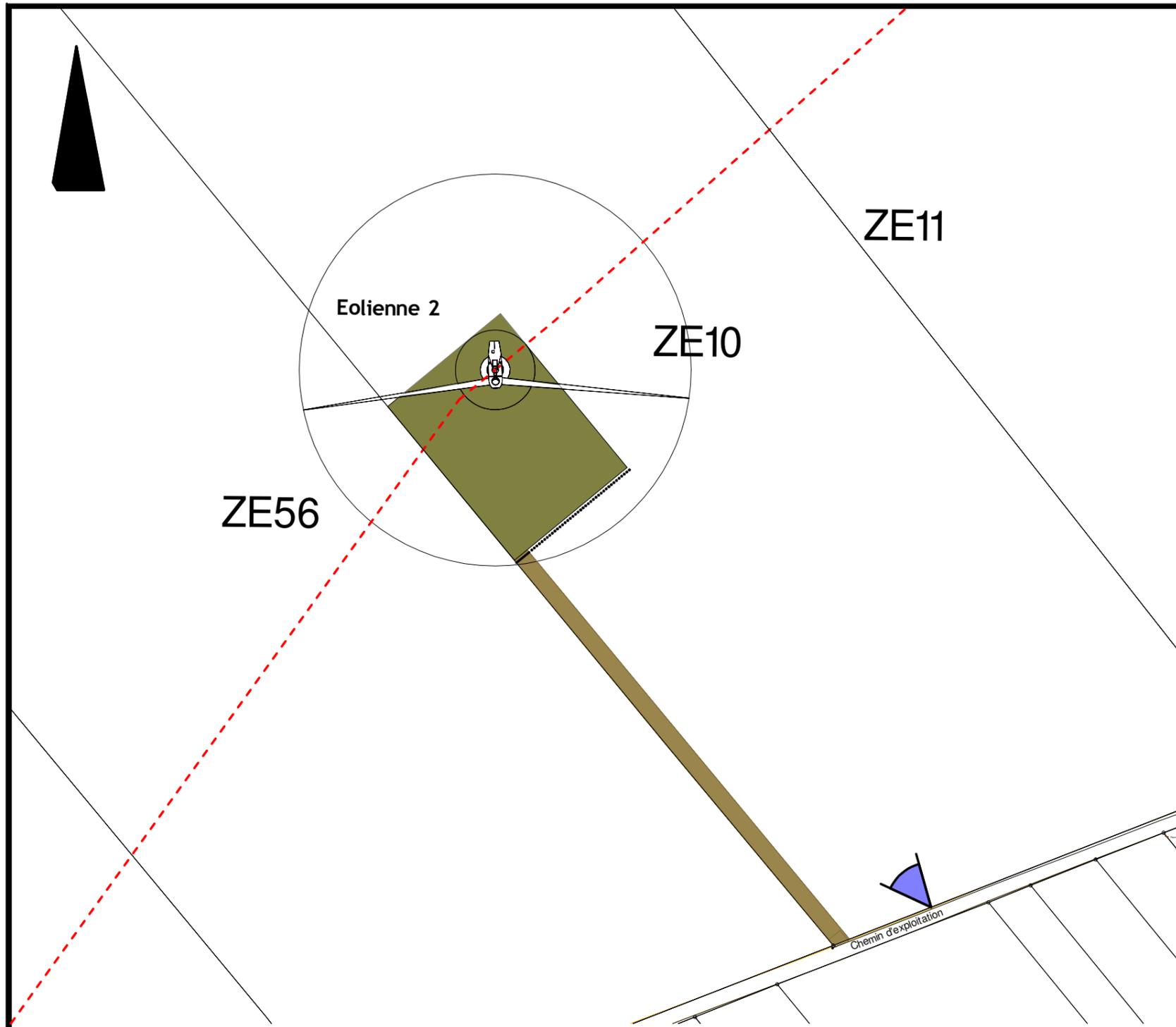
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne

Après l'implantation de l'éolienne



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
PHOTOMONTAGE Eolienne n°2	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 15

CB

AGENCE
CAROLINE
BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

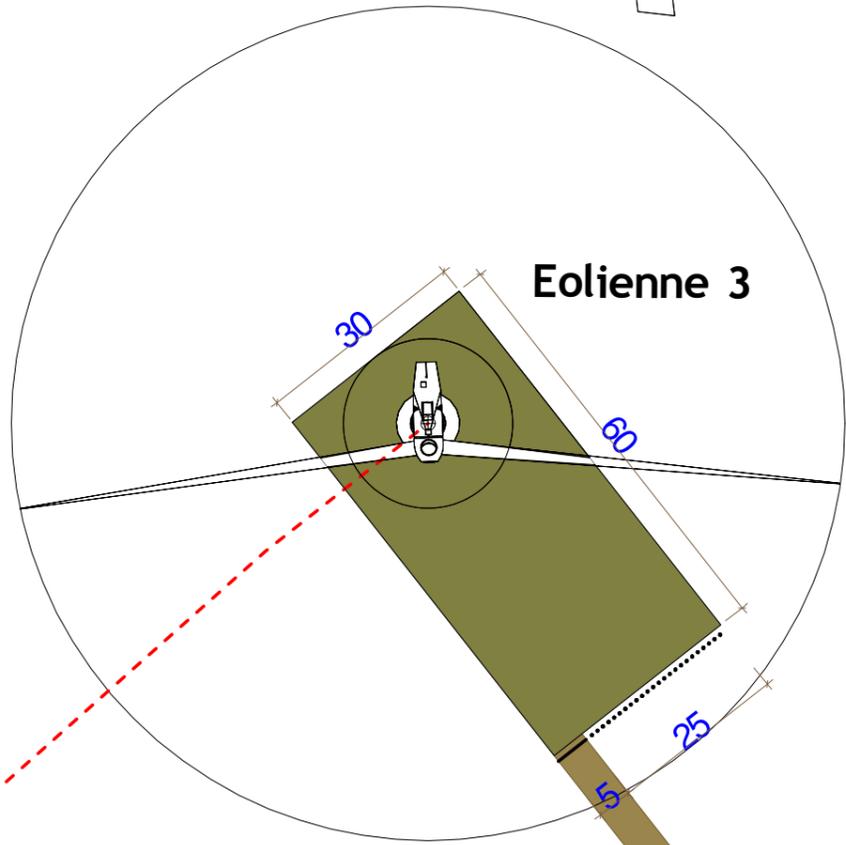
CB

AGENCE
CAROLINE
BONNET
architectes

11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr



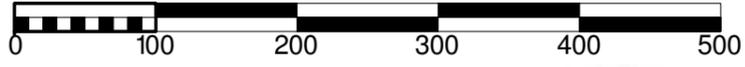
IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
EOLIENNE 3 X : 573 823 Y : 2 553 731 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">PLAN</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">16</td> <td style="text-align: center;">1/1 000</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	16	1/1 000
PLAN	ECH :				
16	1/1 000				



ZE13

b

a



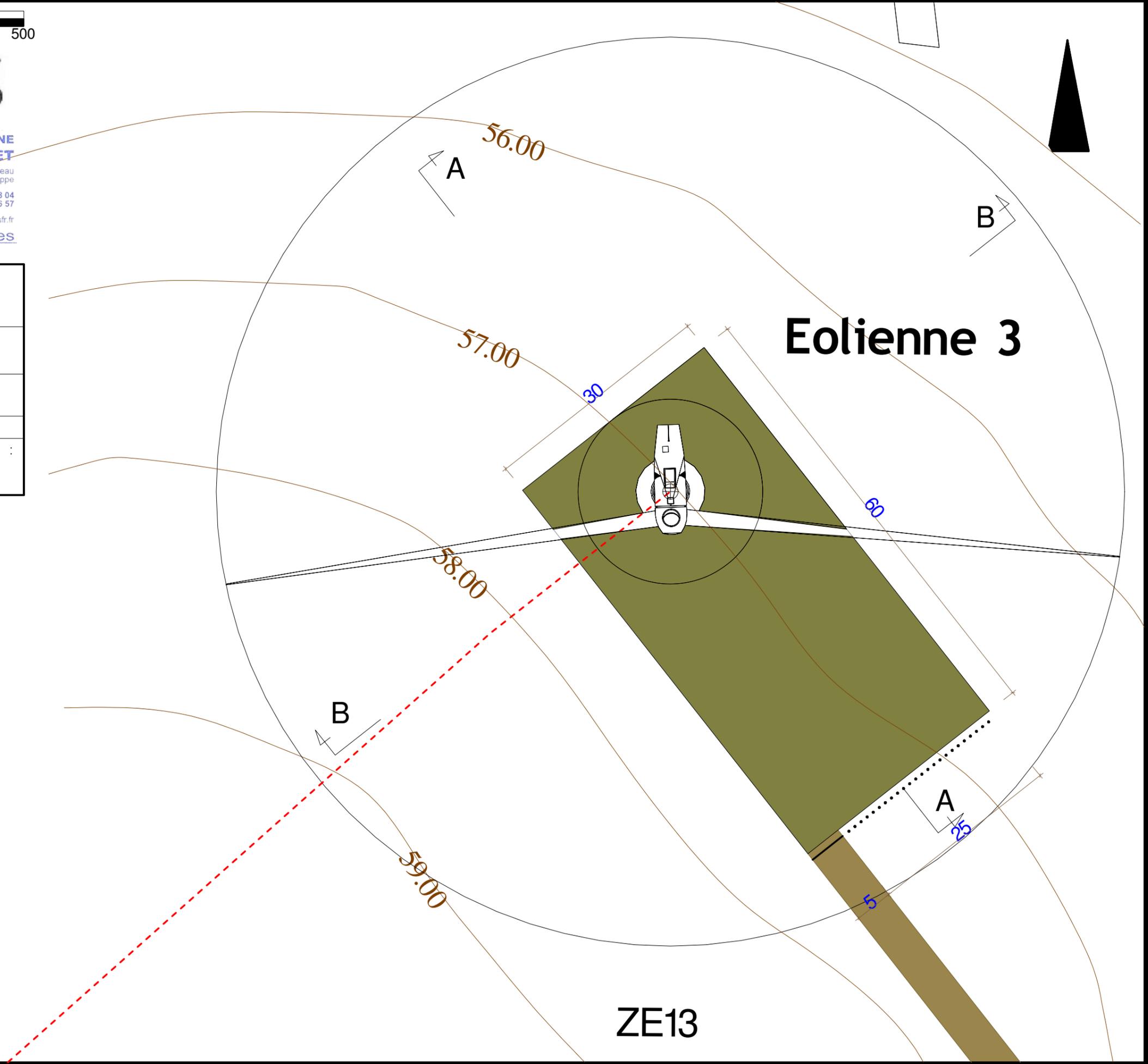
Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

CB

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
EOLIENNE 3 X : 573 823 Y : 2 553 731 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">PLAN</td> <td style="width: 50%;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">17</td> <td style="text-align: center;">1/500</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	17	1/500
PLAN	ECH :				
17	1/500				



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA
Eolienne n°3

PERMIS DE
CONSTRUIRE

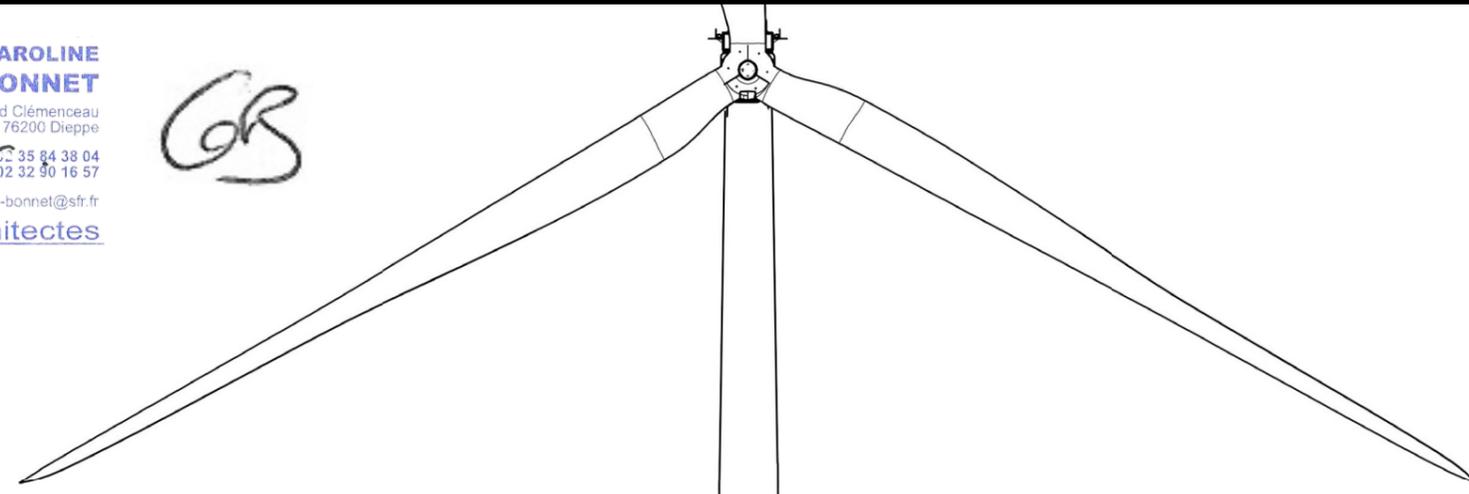
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
18 1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CB



Coupe partielle de profil du terrain A-A



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°3

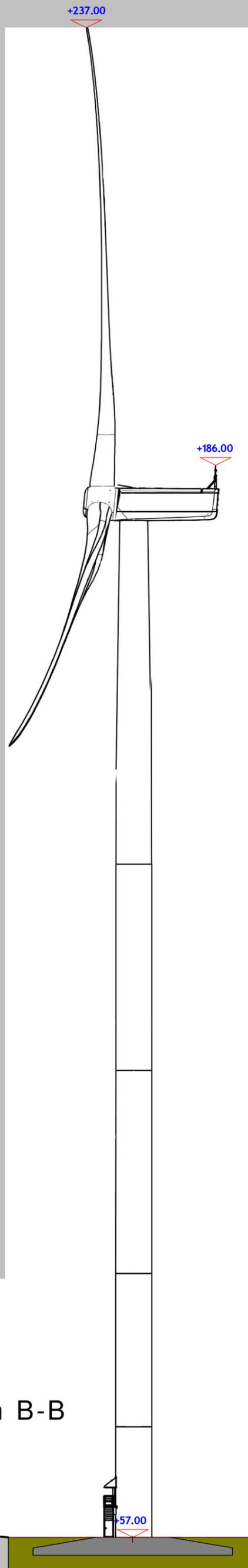
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
19 1/500

CAROLINE
BONNET
Architecte
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B



+59.00

+58.00

+57.00

+56.00



CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

CAROLINE BONNET
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tél. 02 35 84 38 04
Fax. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

EOLIENNE 3

Etat initial

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n° ZE 13 sur la commune d'Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

Parti pris paysager

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis un chemin d'exploitation, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 1800 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Le chemin d'accès à l'éolienne, d'une largeur de 5 mètres, sera réalisé par stabilisation du sol et arrivera du chemin d'exploitation existant.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°3 à l'Eolienne n°2, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 57 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

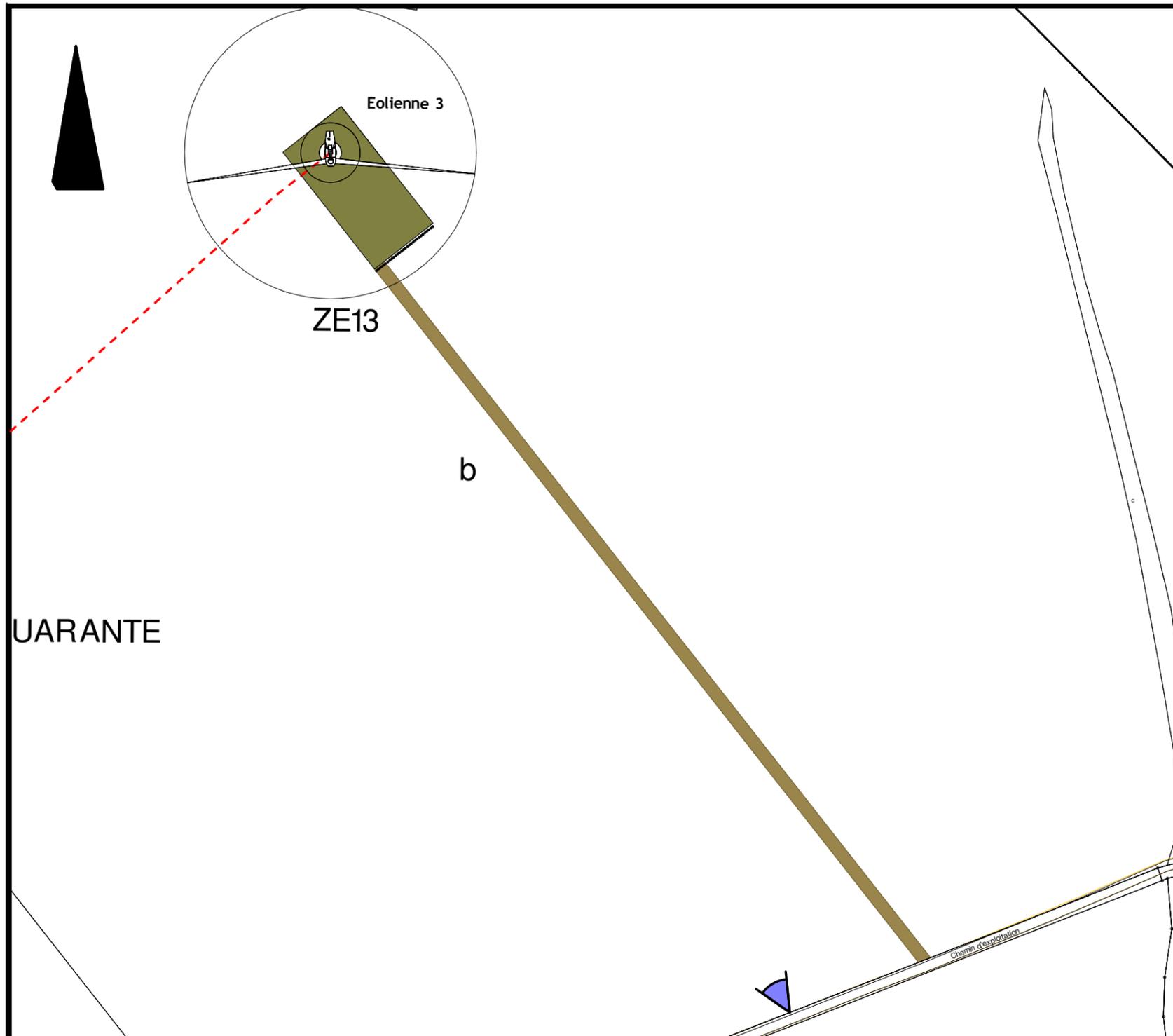
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne



Après l'implantation de l'éolienne

QUARANTE

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
PHOTOMONTAGE Eolienne n°3	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">21</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	21	
PLAN	ECH :				
21					

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



35

ZE 35
ZE 36

C

ZE33

ZE32

ZE38

ZE37

Eolienne 4

ZH36

ZH141



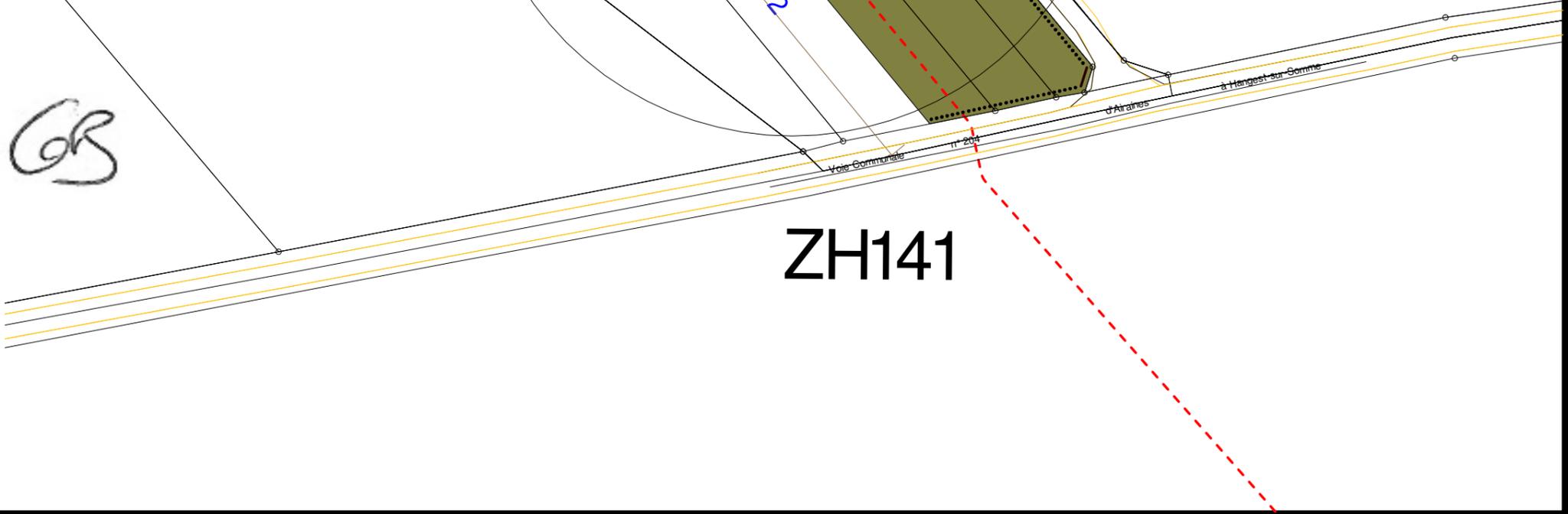
Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

AGENCE CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CRS

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON					
Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
EOLIENNE 4 X : 573 549 Y : 2 552 756 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">PLAN</td> <td style="width: 50%;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">22</td> <td style="text-align: center;">1/1 000</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	22	1/1 000
PLAN	ECH :				
22	1/1 000				





ZE38

76.00

A

ZE 35

ZE33

B

ZE 36

ZE37

Eolienne 4

9
10
11



Légende

-  Plateforme permanente
-  Chemin créé ou élargi
-  Chemin à renforcer
-  Cable enterré
-  Barrière + bornes bois
-  Limite communale
-  Ligne moyenne tension
-  Poteau élec.

CB

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

ZH36

B

A

72

ZH141

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
EOLIENNE 4 X : 573 549 Y : 2 552 756 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 23 1/500

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA
Eolienne n°4

PERMIS DE
CONSTRUIRE

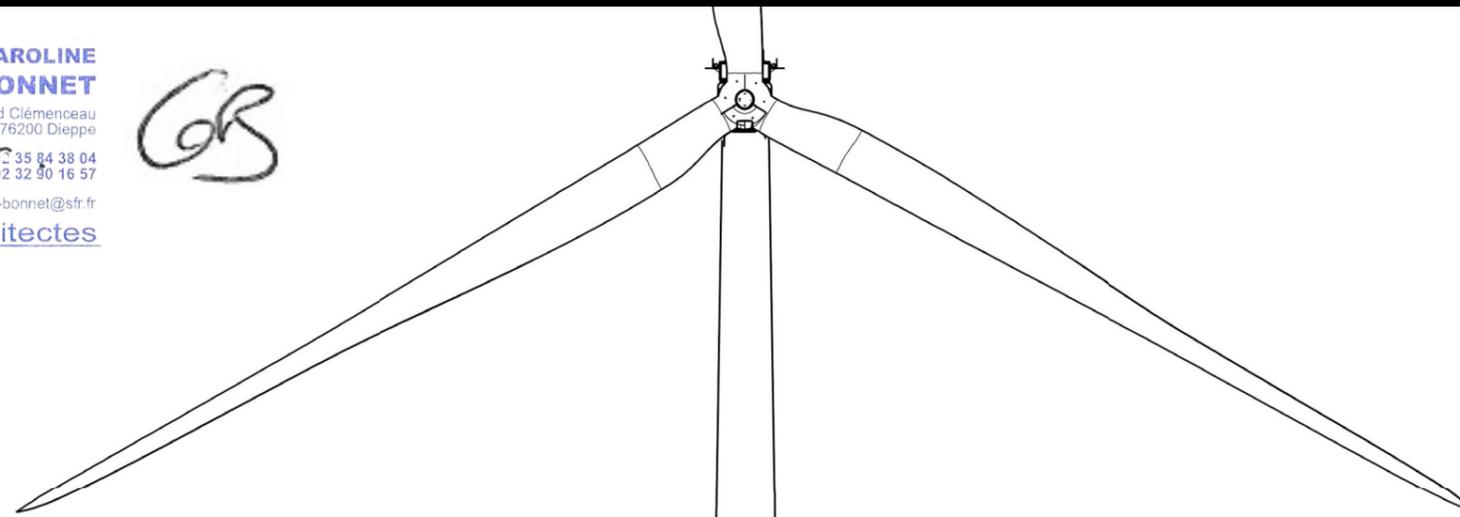
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN	ECH :
24	1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CRS



Coupe partielle de profil du terrain A-A



+76.00

+77.00

voie communale



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°4

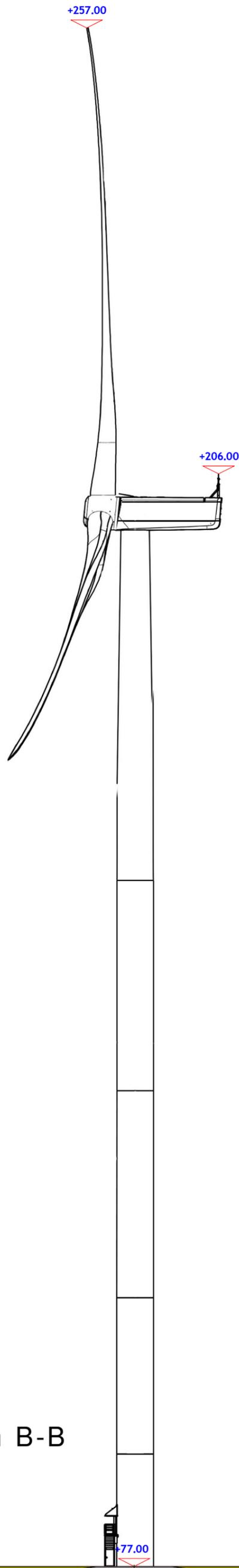
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
25 1/500

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B



chemin d'exploitation



CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

CAROLINE BONNET
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
T. 02 35 84 38 04
Fax. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

EOLIENNE 4

Etat initial

Les parcelles d'implantation de l'éolienne sont les parcelles n° ZH 36 sur la commune d'Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

Les parcelles sont cultivées et leur végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant ces parcelles.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur les parcelles.

Parti pris paysager

L'aménagement des terrains comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, l'accès depuis le chemin d'exploitation existant, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 2390 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Aucun chemin d'accès n'est prévu pour accéder à cette éolienne.

Aucun aménagement de virages d'accès temporaires ne sera réalisé.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eoliennes n°4 à l'Eolienne n°7, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 77 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

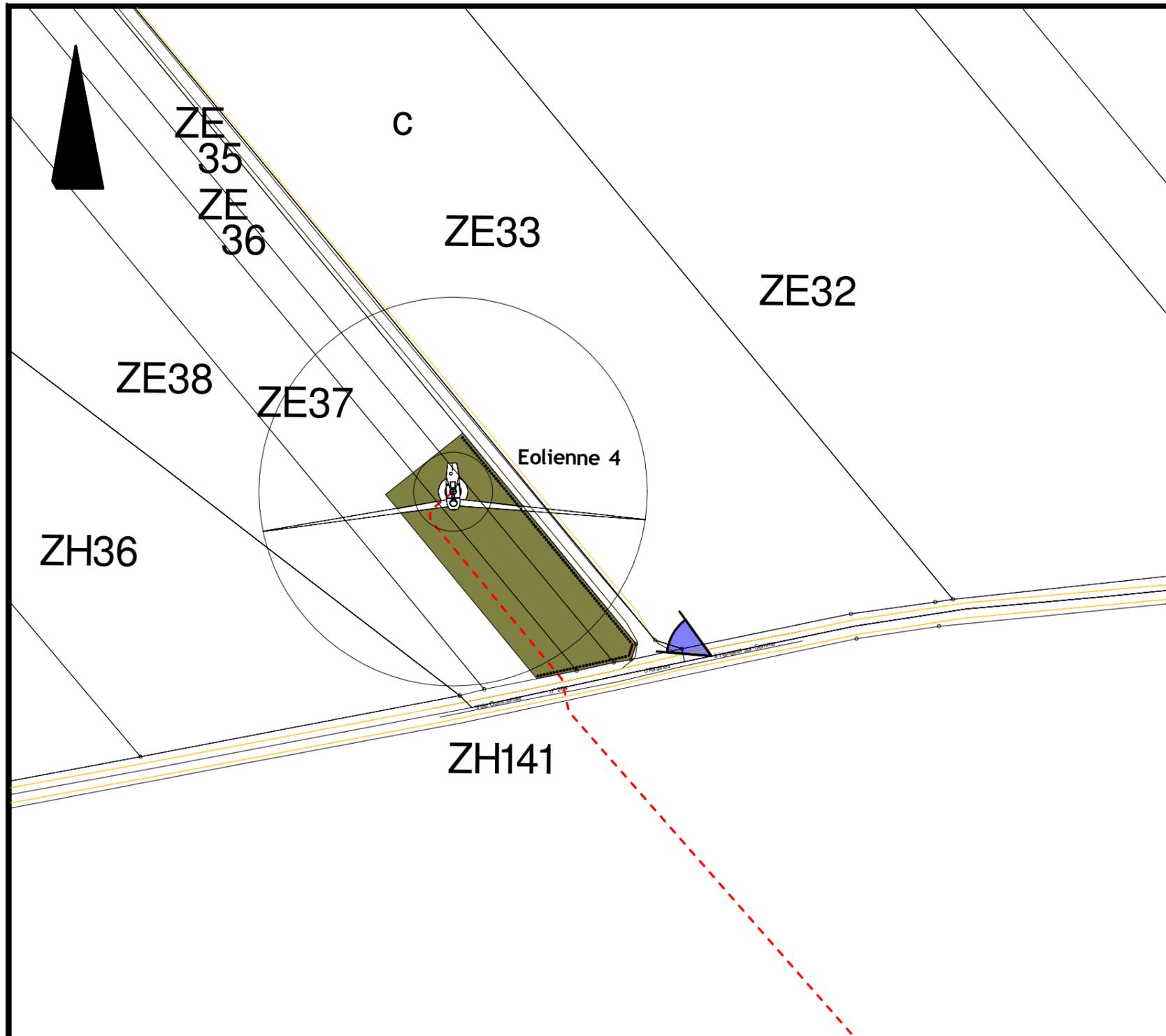
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne

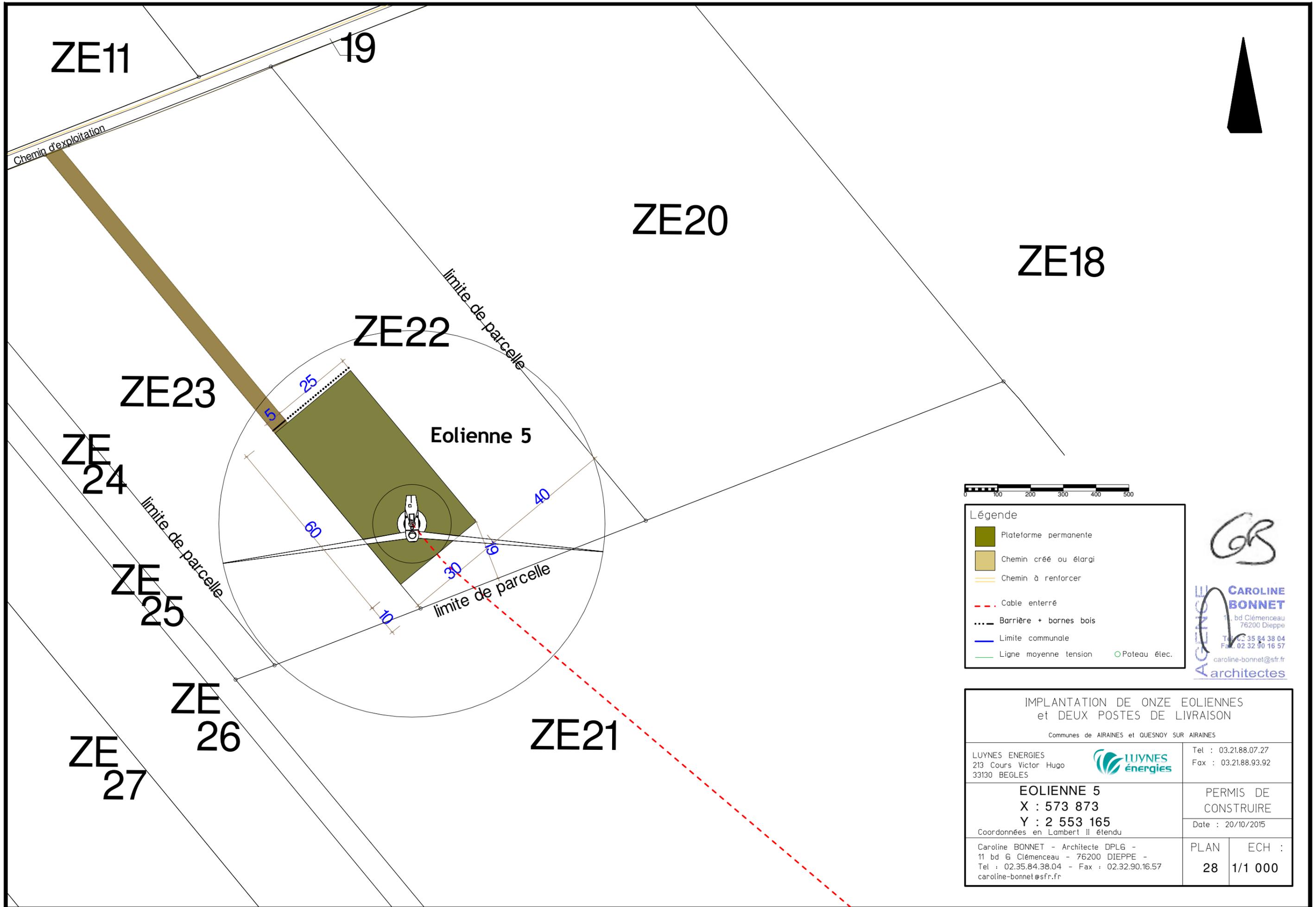
Après l'implantation de l'éolienne



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
PHOTOMONTAGE Eolienne n°4	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 27

AGENCE CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CB

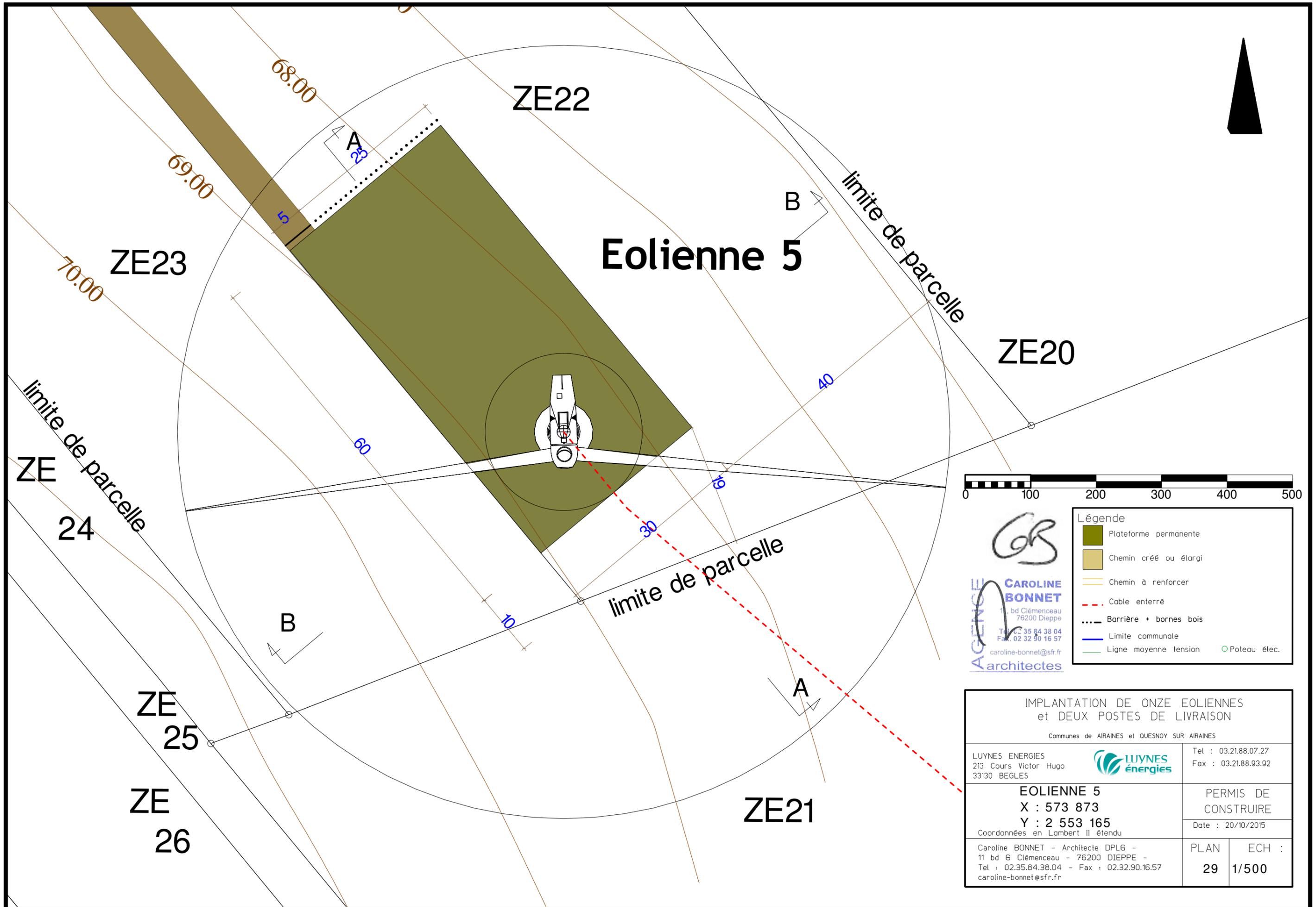


Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.


CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
EOLIENNE 5 X : 573 873 Y : 2 553 165 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">PLAN</td> <td style="width: 50%;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">28</td> <td style="text-align: center;">1/1 000</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	28	1/1 000
PLAN	ECH :				
28	1/1 000				



CB

CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

Légende	
	Plateforme permanente
	Chemin créé ou élargi
	Chemin à renforcer
	Cable enterré
	Barrière + bornes bois
	Limite communale
	Ligne moyenne tension
	Poteau élec.

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
EOLIENNE 5 X : 573 873 Y : 2 553 165 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN : 29 ECH : 1/500

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA
Eolienne n°5

PERMIS DE
CONSTRUIRE

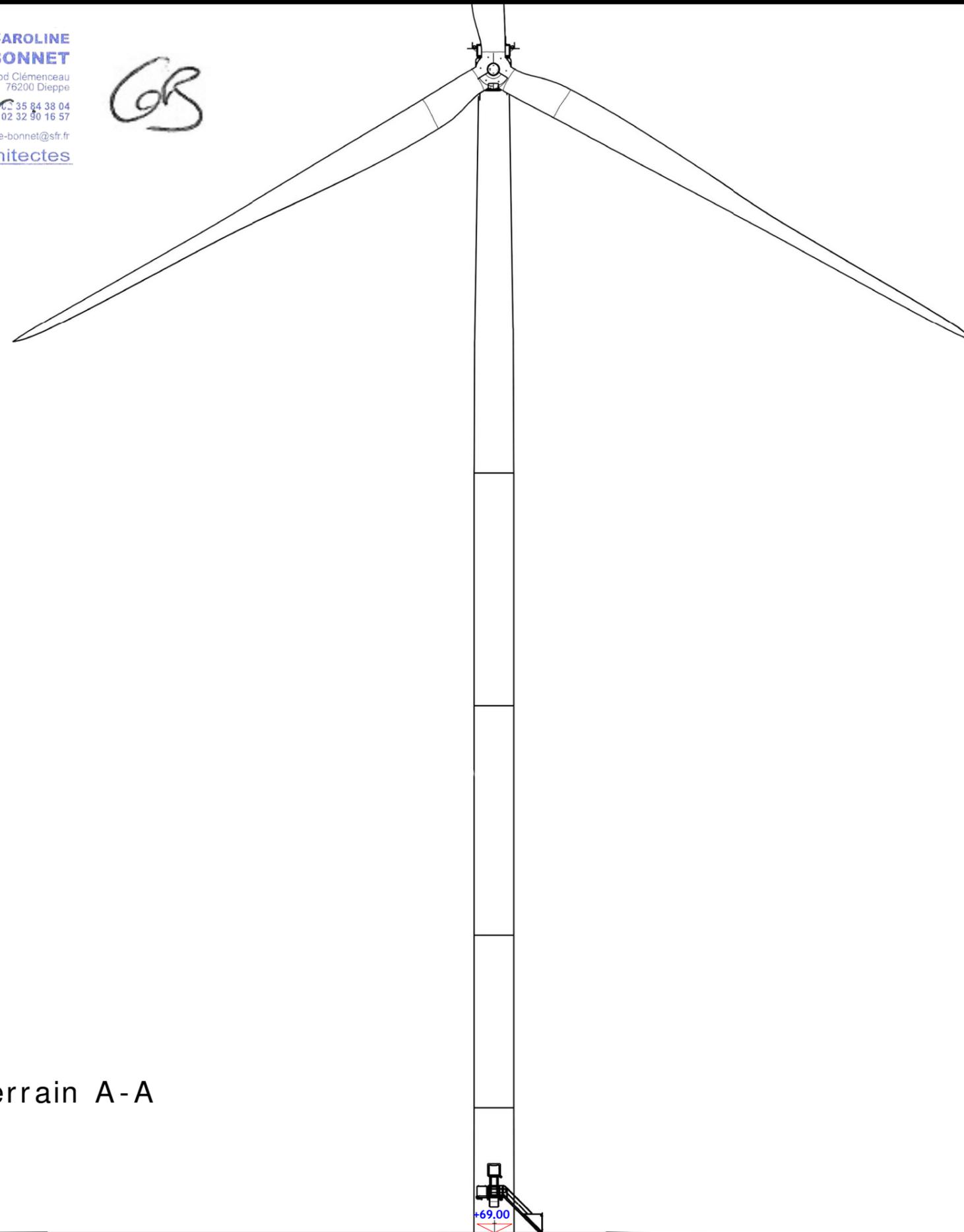
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN	ECH :
30	1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CR



Coupe partielle de profil du terrain A-A



+69.00

+68.00

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°5

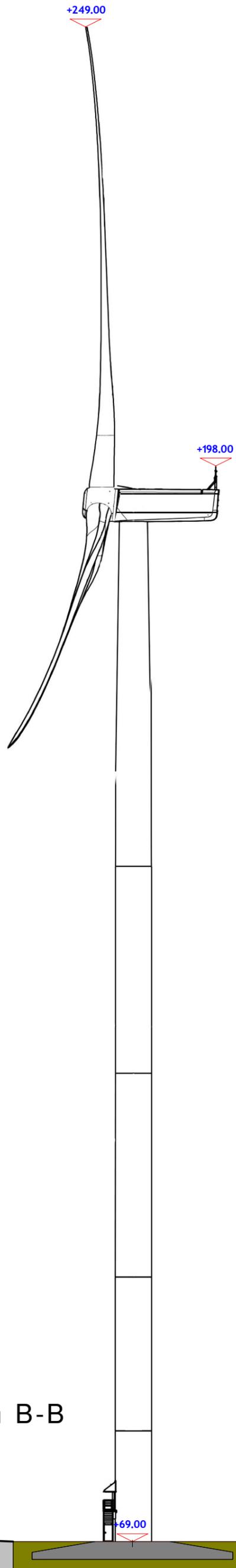
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

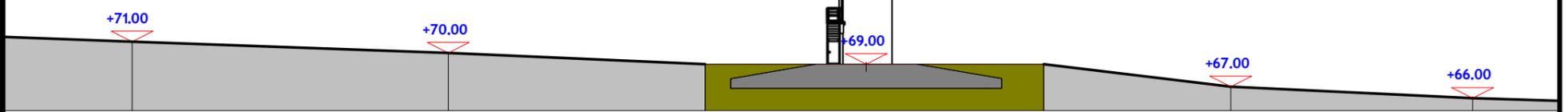
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
31 1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B





CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

CAROLINE BONNET
11, bd Clemenceau
76200 Dieppe
T. 02 35 84 38 04
Fax. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

EOLIENNE 5

Etat initial

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n° ZE 22 sur la commune d'Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

Parti pris paysager

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis un chemin d'exploitation, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 1800 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois. Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Le chemin d'accès à l'éolienne, d'une largeur de 5 mètres, sera réalisé par stabilisation du sol et arrivera du chemin d'exploitation existant.

Des aménagements de virages d'accès temporaires seront réalisés à chaque fois que nécessaire.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°5 à l'Eolienne n°8, seront enterrés dans des parcelles agricoles exploitées.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 69.00 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

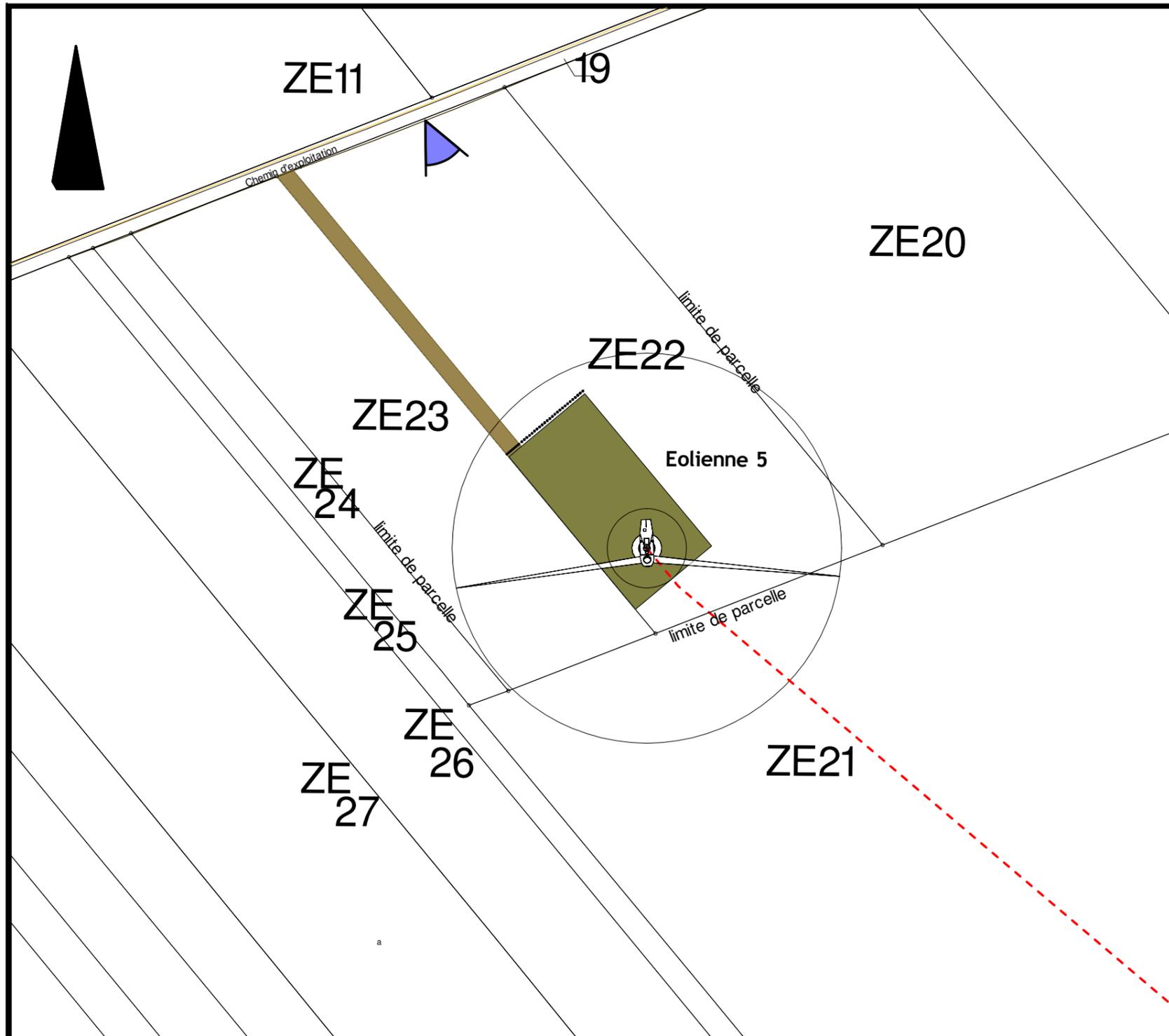
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne

Après l'implantation de l'éolienne



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
PHOTOMONTAGE Eolienne n°5	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">33</td> <td></td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	33	
PLAN	ECH :				
33					

CB

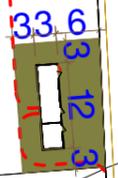
AGENCE
CAROLINE
BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes



ZH148

70

PDL1

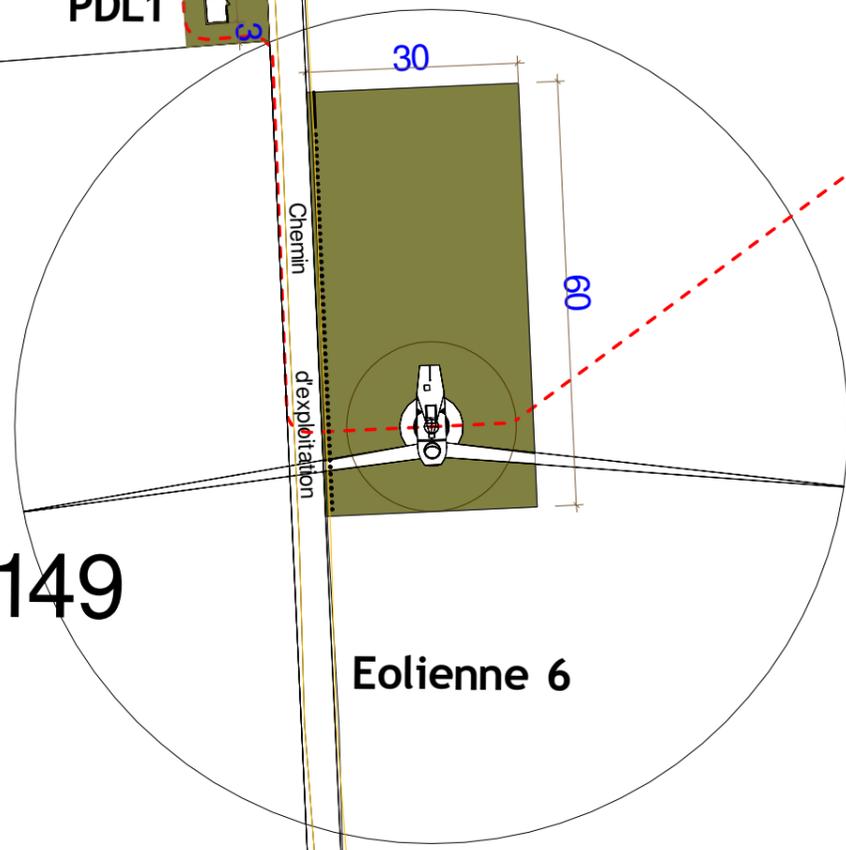


ZH74

ZH141

ZH149

Eolienne 6



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

CB

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
 et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
 213 Cours Victor Hugo
 33130 BEGLES

LUYNES énergies

Tel : 03.21.88.07.27
 Fax : 03.21.88.93.92

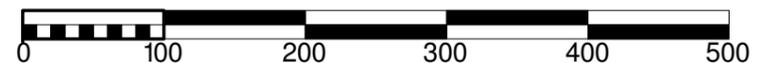
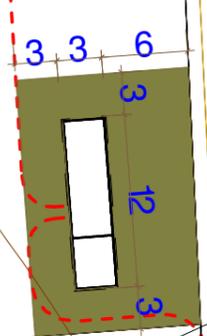
EOLIENNE 6
 X : 573 444
 Y : 2 552 110
 Coordonnées en Lambert II étendu

PERMIS DE
 CONSTRUIRE
 Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE -
 Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
 34 1/1 000

ZH148 PDL1



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

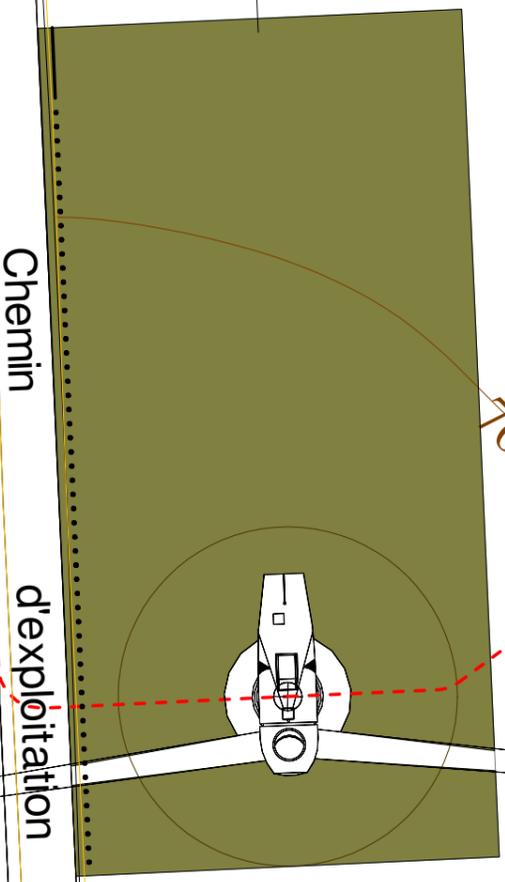
CB

AGENCE CAROLINE BONNET architectes
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr

ZH149

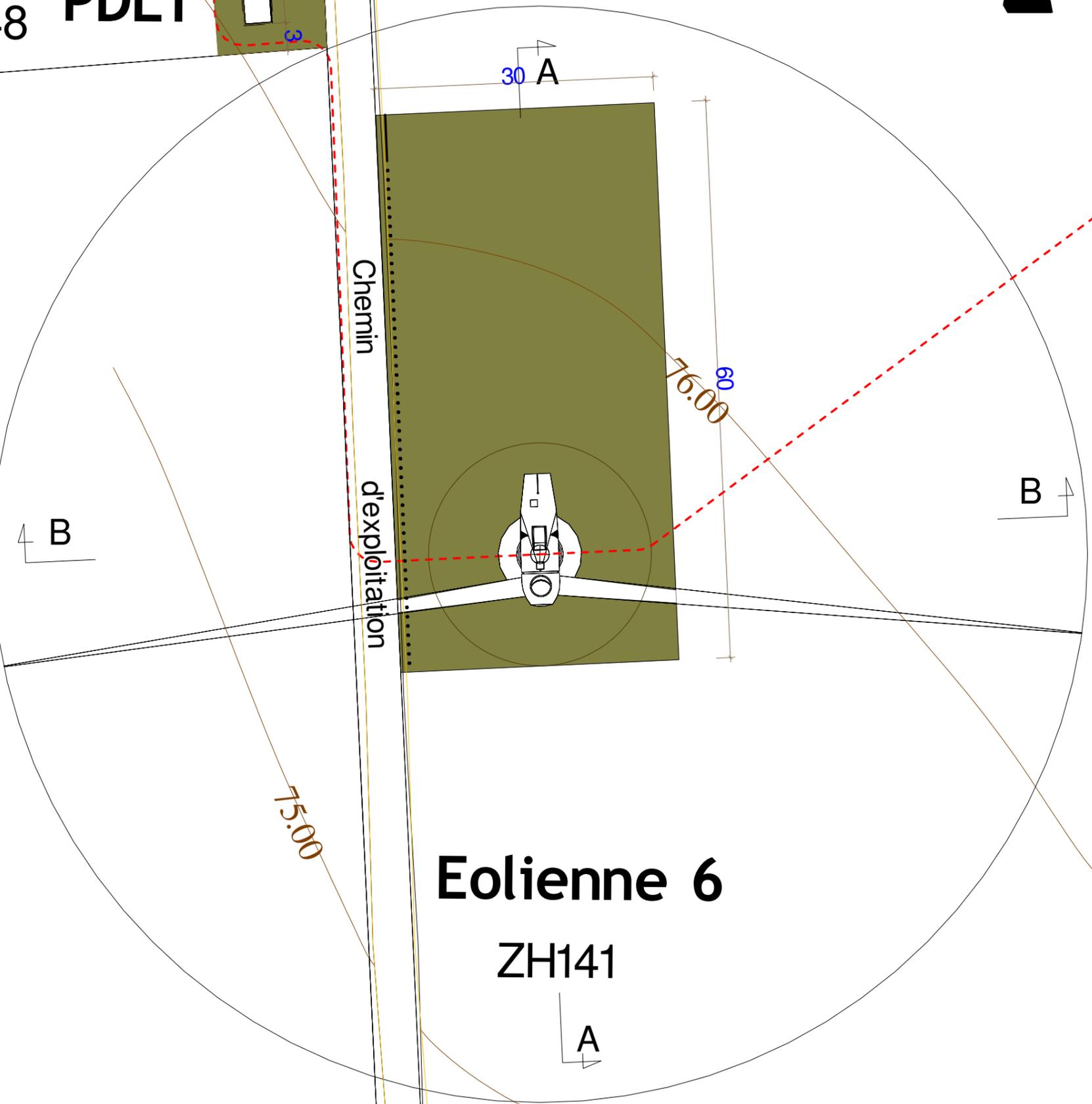
IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
EOLIENNE 6 X : 573 444 Y : 2 552 110 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 35 1/500

Chemin d'exploitation



Eolienne 6

ZH141



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE AA
Eolienne n°6

PERMIS DE
CONSTRUIRE

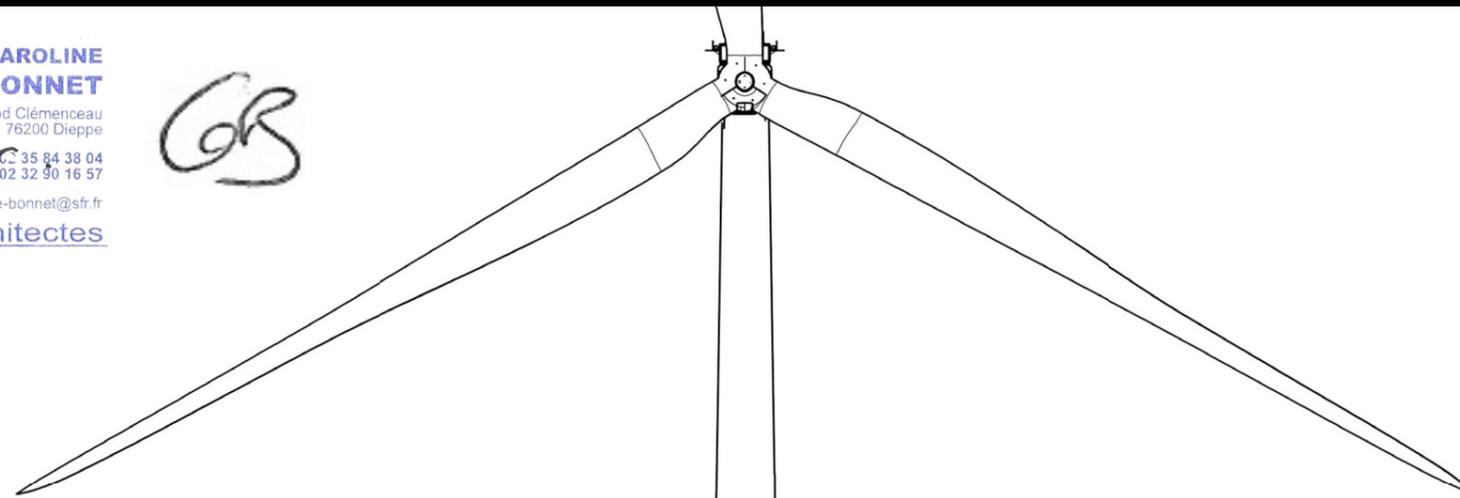
Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

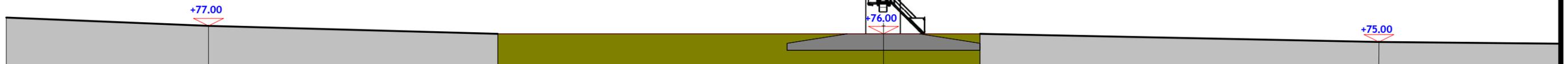
PLAN ECH :
36 1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

CB



Coupe partielle de profil du terrain A-A



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

COUPE BB
Eolienne n°6

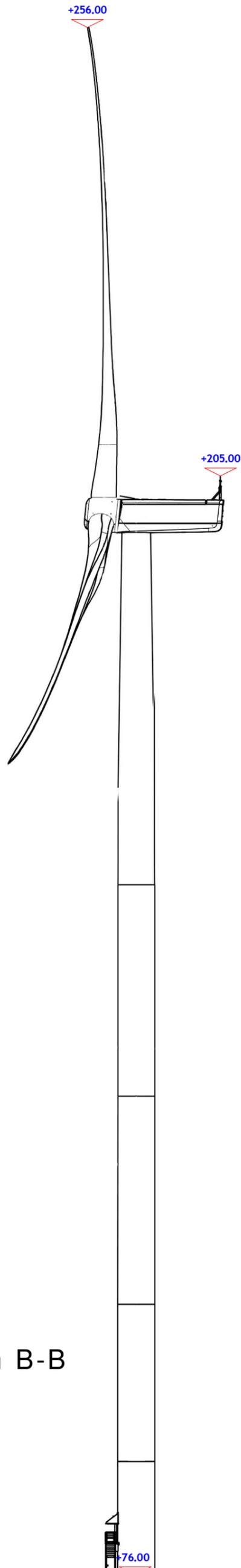
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

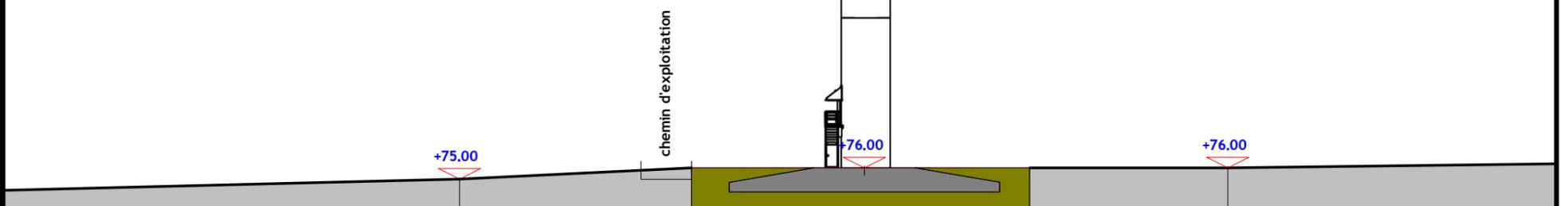
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
37 1/500

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



Coupe partielle de profil du terrain B-B





CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G.
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

CAROLINE BONNET
11, bd Clemenceau
76200 Dieppe
T. 02 35 84 38 04
F. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

EOLIENNE 6

Etat initial

La parcelle d'implantation de l'éolienne est la parcelle n° ZH 141 sur la commune d'Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise de l'éolienne et l'aire de montage, ni sur la parcelle.

Parti pris paysager

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation de l'éolienne, une plateforme de montage, le chemin d'accès depuis un chemin d'exploitation, ainsi que le raccordement électrique.

La fondation, de l'ordre de 25 mètres de diamètre, sera recouverte dans sa majeure partie. Seule subsistera la partie émergée, d'une surface de 20 m² environ, sur laquelle reposera le mât de l'éolienne. L'axe de la fondation sera à plus de 20 mètres de la haie la plus proche, à plus de 20 mètres d'un fossé et plus de 20 mètres d'un arbre isolé ; la fondation n'aura donc pas d'impact sur les haies, les arbres, leur système racinaire, les chemins et les fossés existants.

La plateforme sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 1800 m² environ. Cette emprise sera permanente. L'entrée à la plateforme sera matérialisée par la présence d'un portail en bois.

Aucune plantation ne sera faite aux abords de cette plateforme.

Aucun chemin d'accès n'est prévu pour accéder à cette éolienne.

Aucun aménagement de virages d'accès temporaires ne sera réalisé.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant l'Eolienne n°6 au Poste de Livraison n°1, seront enterrés le long du chemin d'exploitation existant.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 76.00 m NGF.

L'éolienne sera constituée :

- d'une tour composée de plusieurs éléments,
- d'une nacelle abritant la génératrice électrique, le système d'orientation, le système de freinage, etc. ...,
- d'un rotor composé de 3 pales et du moyeu.

Ses dimensions sont les suivantes :

- hauteur en sommet de nacelle : 129 mètres
- hauteur hors-tout : 180 mètres

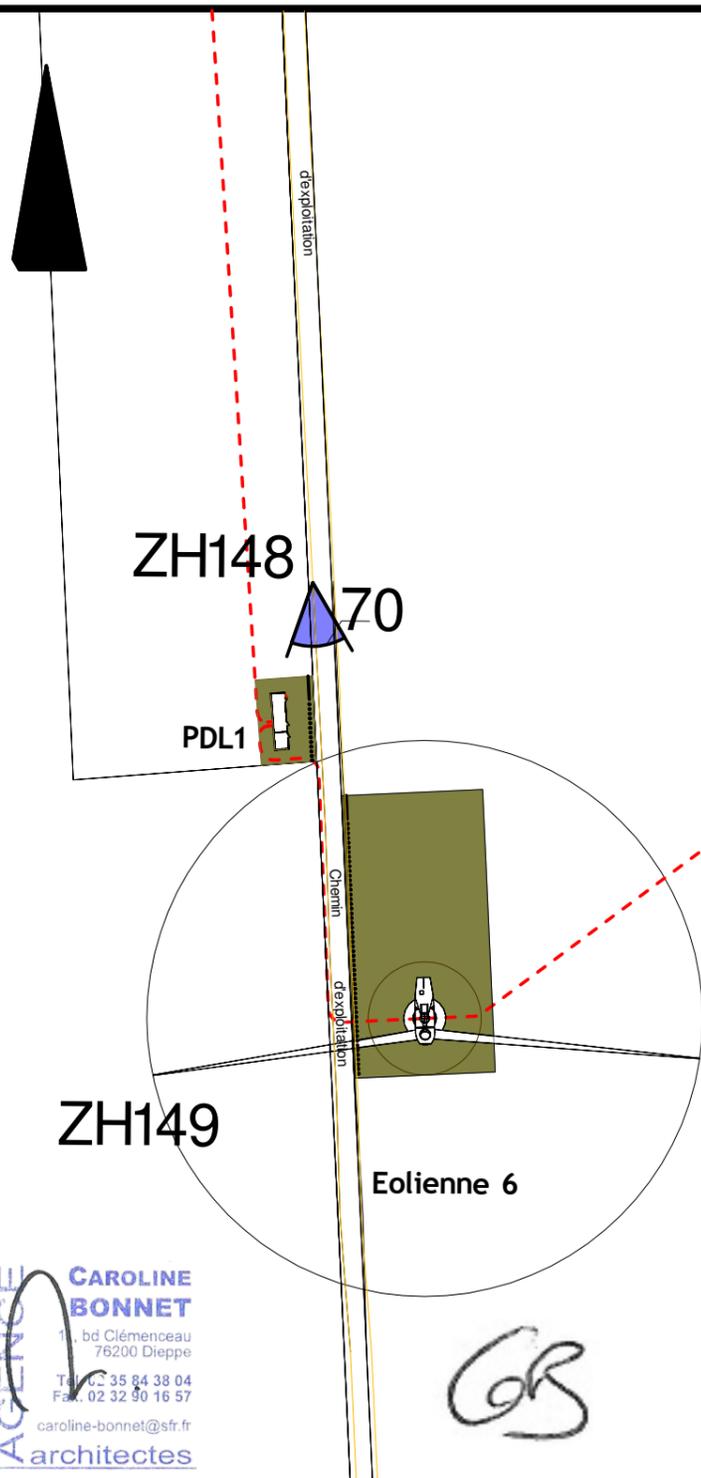
La couleur retenue est un gris-blanc conforme à la réglementation aéronautique en vigueur.

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne et du poste de livraison

Après l'implantation de l'éolienne et du poste de livraison



AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

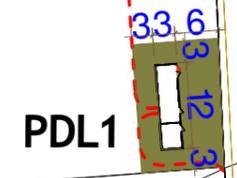
CB

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
PHOTOMONTAGE Eolienne n°6	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 39



ZH148

70

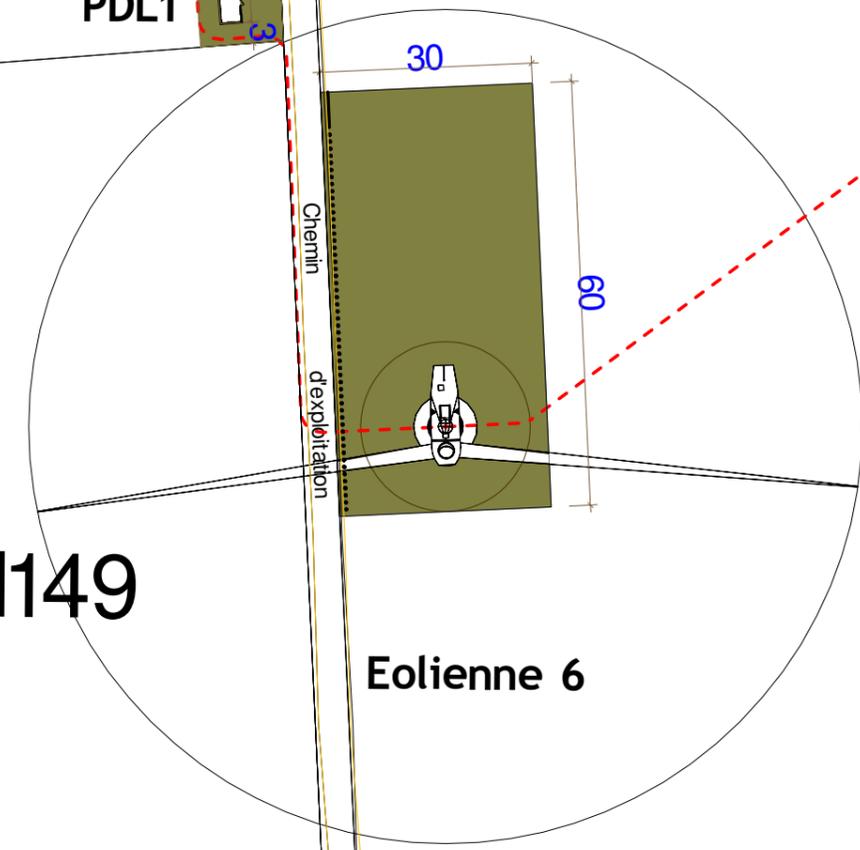


ZH74

ZH141

ZH149

Eolienne 6



Légende

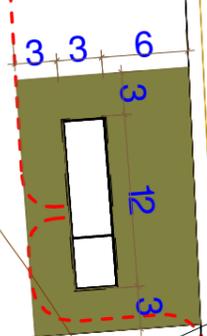
- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

CB

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON <small>Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES</small>					
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92				
Poste de Livraison 1 X : 573 412 Y : 2 552 172 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015				
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">PLAN</td> <td style="width: 50%;">ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">40</td> <td style="text-align: center;">1/1 000</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	40	1/1 000
PLAN	ECH :				
40	1/1 000				

ZH148 PDL1



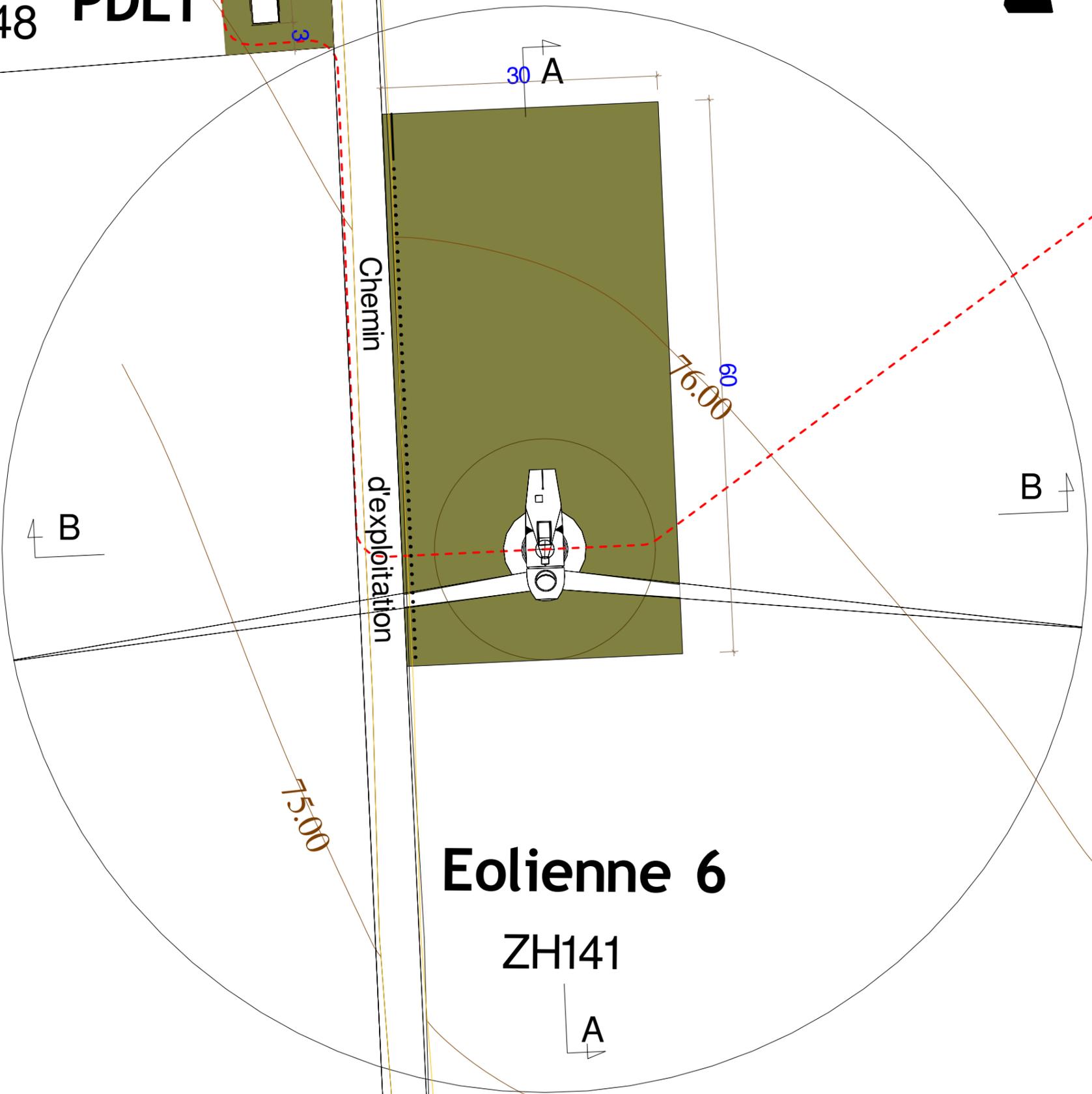
Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale
- Ligne moyenne tension
- Poteau élec.

CB

AGENCE CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tel : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

ZH149



Eolienne 6

ZH141

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLÈS	Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
Poste de Livraison 1 X : 573 412 Y : 2 552 172 <small>Coordonnées en Lambert II étendu</small>	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN ECH : 41 1/500



Légende

- Plateforme permanente
- Chemin créé ou élargi
- Chemin à renforcer
- Cable enterré
- Barrière + bornes bois
- Limite communale

CB

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél. 02.35.84.38.04
 Fax. 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
 et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
 213 Cours Victor Hugo
 33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
 Fax : 03.21.88.93.92

Poste de Livraison 1
 X : 573 412
 Y : 2 552 172

Coordonnées en Lambert II étendu

PERMIS DE
 CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
 Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN	ECH :
42	1/250



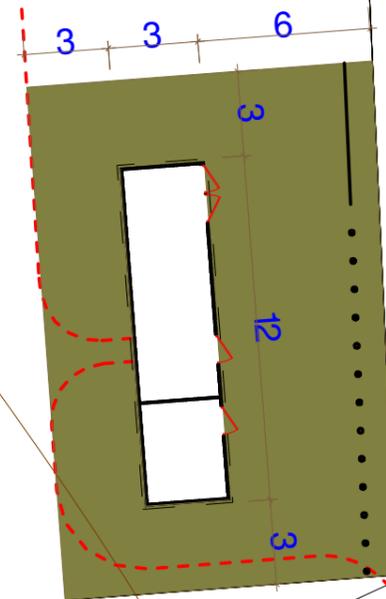
70

ZH141

ZH148 PDL1

ZH149

30 A



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES
et DEUX POSTES DE LIVRAISON

Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES

LUYNES ENERGIES
213 Cours Victor Hugo
33130 BEGLES



Tel : 03.21.88.07.27
Fax : 03.21.88.93.92

Poste de Livraison 1

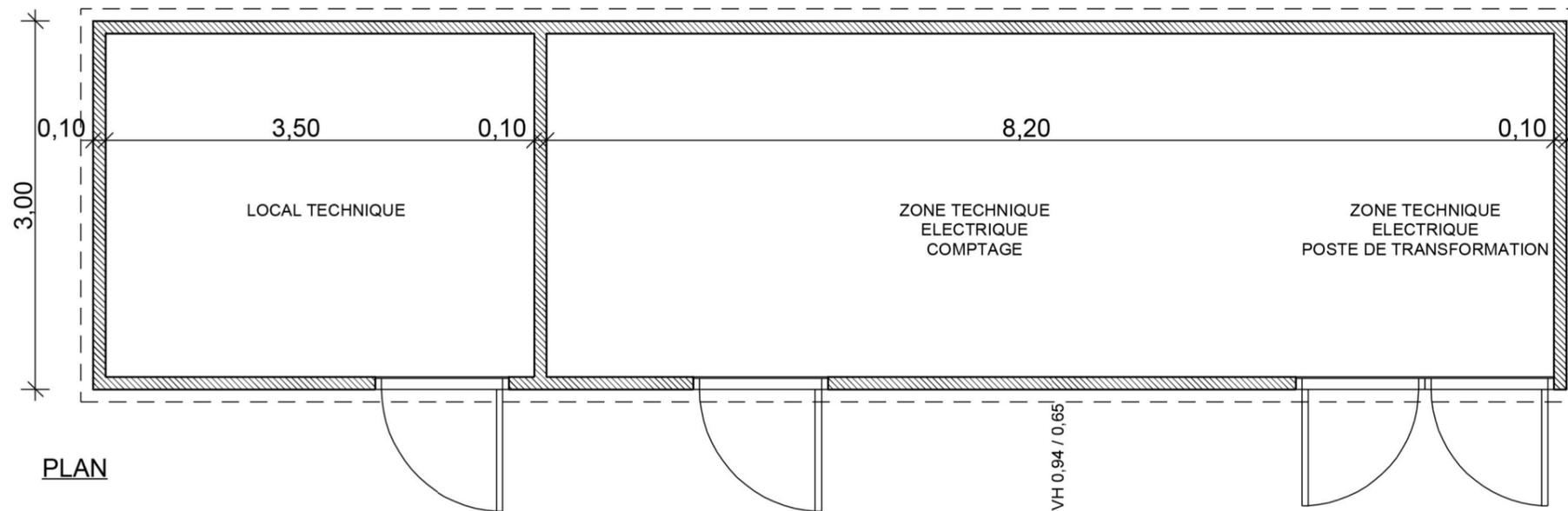
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Date : 20/10/2015

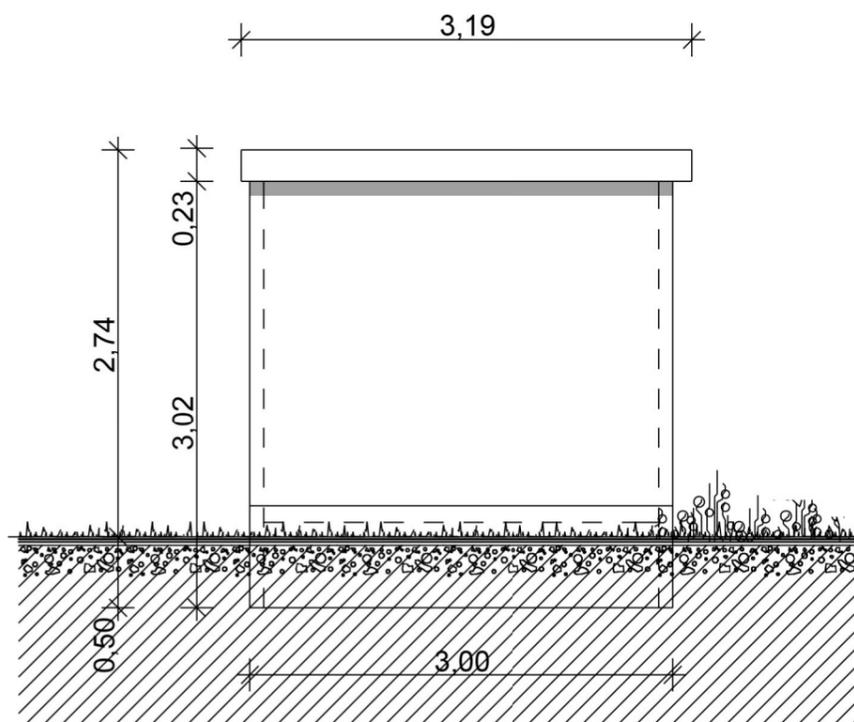
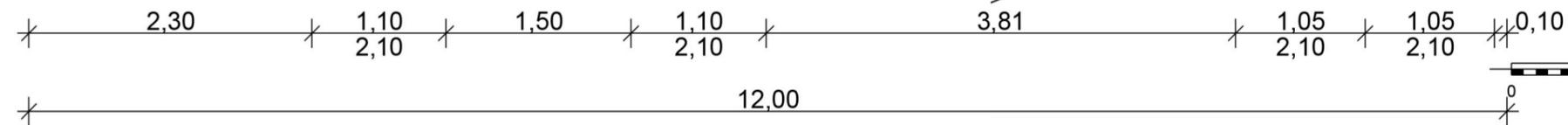
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
caroline-bonnet@sfr.fr

PLAN ECH :
43 1/50

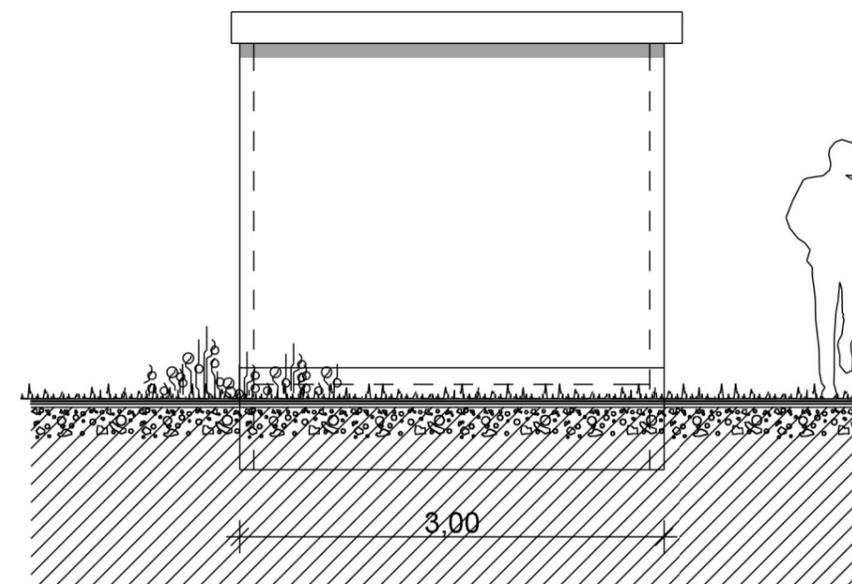
CAROLINE BONNET
11 bd Clémenceau
76200 Dieppe
Tel : 02 35 84 38 04
Fax : 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes



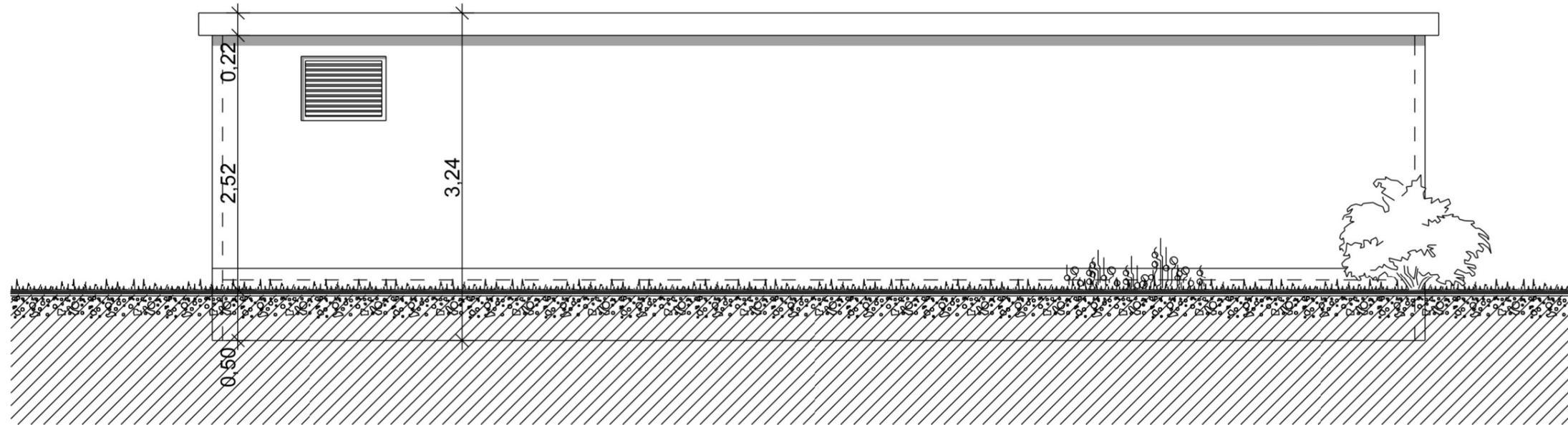
PLAN



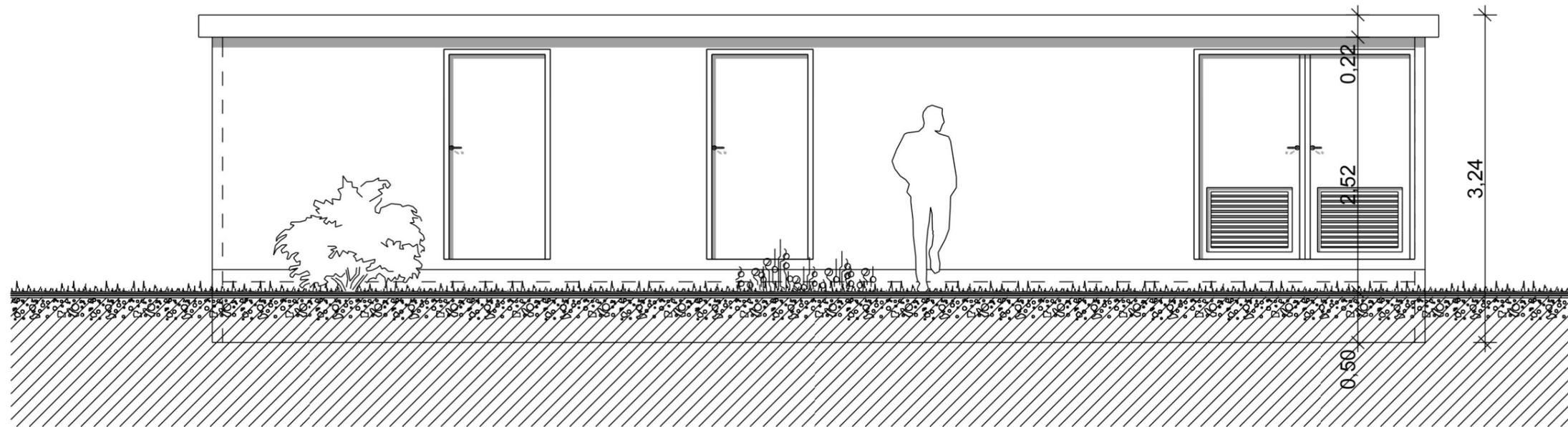
FACADE LATERALE



FACADE LATERALE



FACADE POSTERIEURE



FACADE PRINCIPALE

CB

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11 bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02.35.84.38.04
 Fax : 02.32.90.16.57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes



IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
Poste de Livraison 1	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	PLAN : 44 ECH : 1/50



CAROLINE BONNET
ARCHITECTE D.P.L.G
11 Bd Clemenceau
76200 DIEPPE
T. 02 35 84 38 04 F. 02 32 90 16 57
Email : caroline-bonnet@sfr.fr

AGENCE
**CAROLINE
BONNET**
11, bd Clémenceau
76200 Dieppe
T. 02 35 84 38 04
Fax. 02 32 90 16 57
caroline-bonnet@sfr.fr
architectes

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation de : 11 éoliennes (Eoliennes 1 à 11) et de 2 postes de livraison (Poste de livraison 1 et 2) sur les communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines.

Le pétitionnaire porteur du projet est la société LUYNES ENERGIES.

POSTE DE LIVRAISON 1

Etat initial

La parcelle d'implantation du poste de livraison est la parcelle n° ZH 148 sur la commune d'Airaines.

Le terrain sur la zone d'implantation est relativement plat.

La parcelle est cultivée et sa végétation est constituée de cultures différentes selon les années.

Il n'existe pas de haie ou clôture délimitant cette parcelle.

Il n'y a aucune construction, ni sur l'emprise du poste de livraison et de l'aire de montage, ni sur la parcelle.

Parti pris paysager

L'aménagement du terrain comprendra essentiellement la fondation du poste de livraison, une plateforme de montage ainsi que le raccordement électrique.

La fondation sera à l'aplomb du bâtiment et possèdera donc sensiblement les mêmes dimensions (36m²).

La plateforme d'accès, qui servira également de zone de parking et de retournement pour le véhicule de maintenance sera réalisée par stabilisation du sol existant, sur une surface de 216 m² environ incluant le poste de livraison. Cette emprise sera permanente.

Le poste de livraison et sa plateforme seront positionnés au long d'un chemin d'exploitation.

Aucune plantation n'est envisagée à proximité du poste. Le poste fera simplement l'objet d'une peinture de couleur claire proche de celle des éoliennes, qui facilitera son intégration dans le site.

Les câbles de transport de l'électricité produite, reliant le Poste de Livraison n°1 au Poste Source, seront enterrés le long du chemin d'exploitation existant.

En raison de la topographie de la parcelle, il y aura une légère modification du profil du terrain pour homogénéiser la plateforme à une cote de 76 m NGF.

Les dimensions du poste de livraison sont les suivantes :

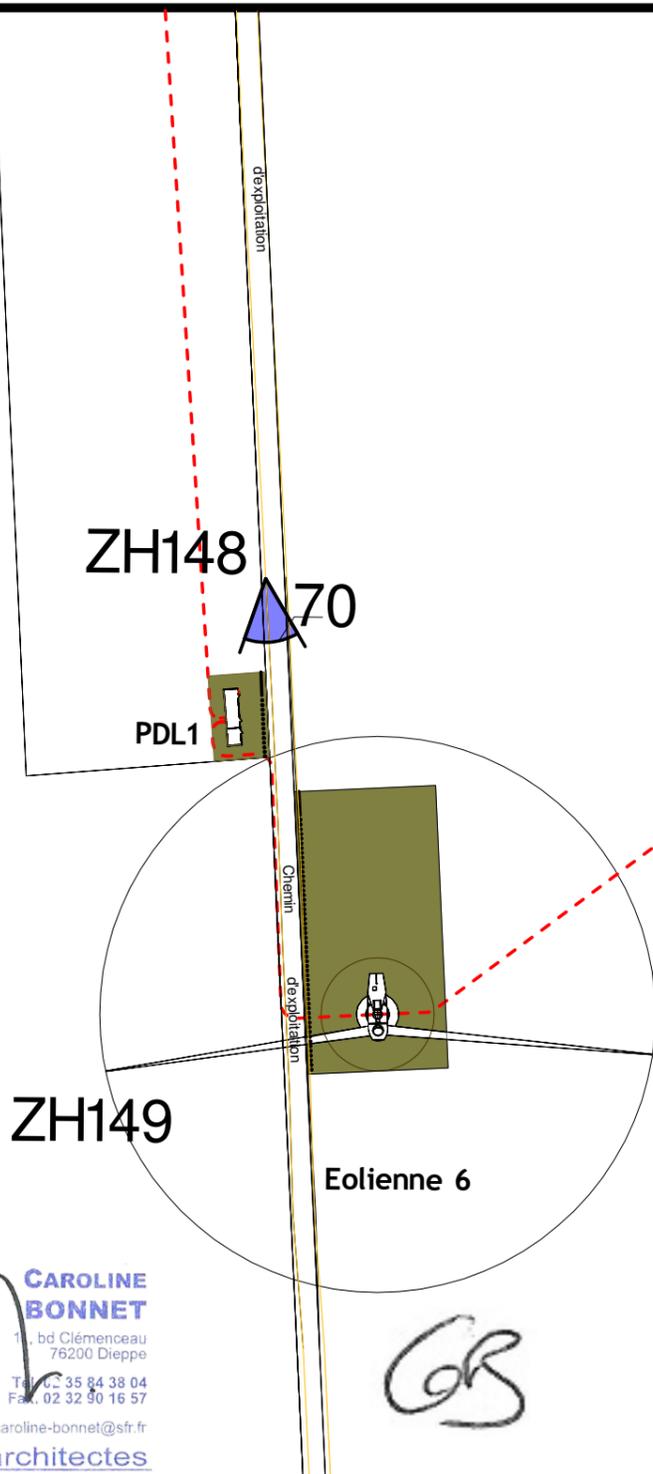
- Longueur : 12 mètres
- Largeur : 3 mètres
- Hauteur : 3 mètres

Un parc éolien constitue un aménagement réversible. L'article L. 553-3 du Code de l'environnement rend obligatoire le démantèlement des parcs éoliens à la fin de la période d'exploitation, ainsi que la remise en état du site.

En fin d'exploitation du parc éolien, les installations seront démantelées et le site remis en état, avec l'objectif de rendre les terrains à leur vocation agricole initiale.

L'ensemble des équipements hors sol et la partie superficielle du massif bétonné seront démantelés et exportés vers des filières adaptées.

La plate-forme sera supprimée avec enlèvement des matériaux compactés et remise en place d'une couche de terre végétale afin de permettre une remise en culture des terrains.



Avant l'implantation de l'éolienne et du poste de livraison

Après l'implantation de l'éolienne et du poste de livraison



AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 Tél : 02 35 84 38 04
 Fax : 02 32 90 16 57
 caroline-bonnet@sfr.fr
 architectes

IMPLANTATION DE ONZE EOLIENNES et DEUX POSTES DE LIVRAISON Communes de AIRAINES et QUESNOY SUR AIRAINES	
LUYNES ENERGIES 213 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES	 Tel : 03.21.88.07.27 Fax : 03.21.88.93.92
PHOTOMONTAGE Poste de Livraison 1	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 20/10/2015
	PLAN : 46 ECH :
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 caroline-bonnet@sfr.fr	